

COMPTE RENDUTECHNIQUE ET FINANCIER 2018

ASTRIA

complexe technique de l'environnement

traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés



SOMMAIRE

DU COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER



CHAPITRE 1 – COMPTE RENDU TECHNIQUE

- 1 Bilan technique d'exploitation
 - 1.1 Centre de Tri
 - 1.2 Unité de Valorisation Energétique
- 2 Rapport général annuel
 - 2.1 Centre de Tri
 - 2.2 Unité de Valorisation Energétique
 - 2.3 Mâchefers
- 3 Travaux d'entretien et de renouvellement de l'exercice
 - 3.1 Centre de Tri
 - 3.2 Unité de Valorisation Energétique
- 4 Programme de G.E.R. et gros travaux programmés
 - 4.1 Programme de GER
 - 4.2 Gros travaux programmés



CHAPITRE 2 – BILAN RESSOURCES HUMAINES

- 1 Personnel de service
 - 1.1 Effectif
 - 1.2 Organigramme
 - 1.3 Stagiaires
- 2 Etat récapitulatif de l'effectif
- 3 Etat des contentieux ou mesures disciplinaires
- 4 Liste des contrats avec les organismes sociaux
- 5 Liste des accords salariaux, des usages et pratiques

SOMMAIRE

DU COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER



CHAPITRE 3 – COMPTE RENDU FINANCIER

- 1 Rapport général annuel
 - 1.1 Faits marquants du compte de résultats de l'exercice
 - 1.2 Calcul provisoire de la contribution « Bordeaux Métropole »
 - 1.3 Calcul intéressement de « Bordeaux Métropole » aux performances techniques « Annexe B1 : avenant 5 article 16.2.1. »
- 2 Compte d'exploitation
- 3 Liasse fiscale intégrale (provisoire)
- 4 Annexe aux comptes annuels
- 5 Balance générale

ANNEXES

ANALYSES ET RAPPORTS ENVIRONNEMENTAUX

PREAMBULE

DU COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER

L'année 2018 a été marquée par les principaux évènements suivants : Sur l'unité de valorisation énergétique ✓ Légère baisse du tonnage incinéré de 1,29 % liée à la baisse de la disponibilité des fours et à un manque de déchets en fin d'année qui a eu pour conséquence la baisse de la consigne des fours ✓ Hausse des apports de Bordeaux Métropole de 3.95 % ⇒ A noter que le gisement global (UVE CENON + UVE BEGLES) est de 221 175 tonnes pour l'année 2018 soit une augmentation des apports de 1,95 % par rapport à 2017 ✓ Baisse de production électrique de 6,55 % due à l'arrêt du Groupe Turbo Alternateur pour maintenance majeure de la turbine avec agrandissement du soutirage 1 pour alimenter le réseau de chaleur Sur le centre de tri ✓ Baisse de 1,67 % des apports Bordeaux Métropole √ Baisse importante des tonnages extérieurs liée à l'absence de délestage de Centres de Tri extérieurs Sur l'ensemble du site

- ✓ Obtention de la certification nationale ISO 50 001
- ✓ Elaboration du plan de mobilité ASTRIA
- ✓ Début des études de réalisation du projet « La vase et le sel » (Orque à vapeur)



CHAPITRE 1 COMPTE RENDU TECHNIQUE

1 – Bilan Technique d'Exploitation

1.1 - Centre de Tri

1.1.1 - Descriptif des installations

L'installation de tri combinant tri manuel et tri automatisé de produits recyclables secs, provenant soit de collectes en porte à porte, soit de collectes par apports volontaires, est destinée à :

- Séparer automatiquement et/ou manuellement puis conditionner les emballages recyclables.
- Séparer automatique et/ou manuellement les journaux magazines.
- Séparer et conditionner, avant élimination, la fraction non recyclable.

Description des installations techniques

Horaires d'ouverture du Centre de tri

Le Centre de Tri accepte tout type de camions adaptés au transport des déchets et propose une large plage de réception : de 05 heures à 02 heures les jours ouvrables (du lundi au vendredi).

Contrôle d'accès et pesées à l'entrée du site

L'entrée du site est composée :

- De deux ponts bascules équipés :
 - D'un portique de détection des produits radioactifs
 - D'une borne pour lecteur de badge et lecteur optique permettant la pesée automatique
 - D'une barrière automatique
- D'un pont bascule à la sortie du site équipé :
 - D'une borne avec lecteur de badge et lecteur optique, avec fourniture du ticket de pesée avec mention des poids entrée, sortie et net (système de la double pesée)
 - D'une barrière automatique





Conformément à la législation en vigueur, ces ponts sont contrôlés et étalonnés tous les ans par un organisme agréé.

Descriptif des installations techniques du Centre de tri

Le centre de Tri d'ASTRIA est dimensionné pour traiter 50 000 tonnes/an de collectes sélectives. Il est divisé en deux zones :

- Une zone de réception et de stockage des produits collectés avant traitement
- Une zone de traitement et de conditionnement des produits triés avant expédition

Le hall de déchargement de 2 000 m2 et le hall de stockage de 1 000 m2 admettent les gros porteurs de 90 m3 (20 tonnes).





L'unité de tri, combinant tri manuel et tri automatisé des produits recyclables secs provenant de collectes en porte à porte ou de collectes par apports volontaires, est destinée à :

- Séparer, automatiquement et/ou manuellement, puis conditionner, les emballages recyclables
- Séparer automatiquement et/ou manuellement les journaux magazines
- Séparer et conditionner, avant élimination, la fraction non recyclable



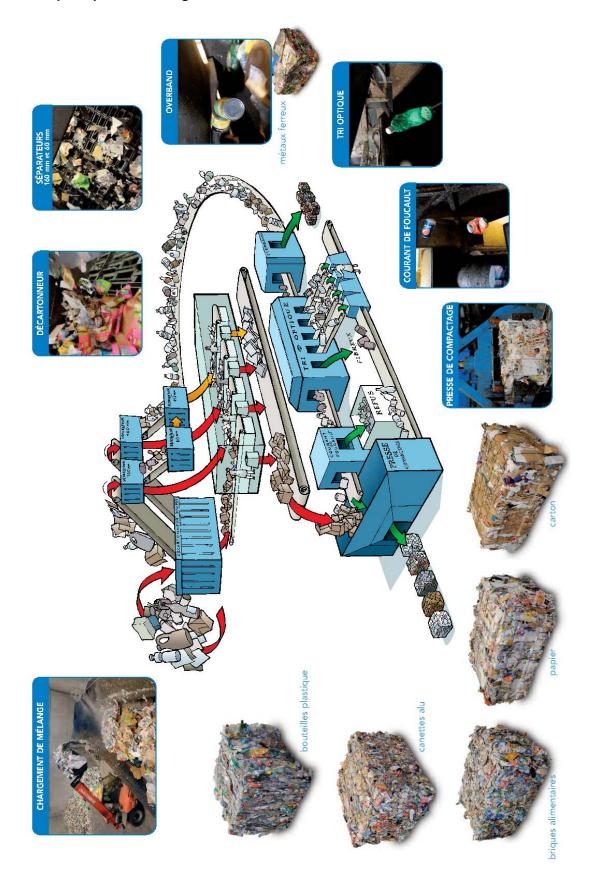


Cette unité est composée de deux lignes de traitement :

- Une ligne de tri des recyclables en mélange (plats et creux). Dans le cas de collectes en mélange, les corps creux sont extraits mécaniquement par des cribles balistiques avant d'être convoyés et triés sur la ligne des corps creux.
- Une ligne de tri des corps creux (bouteilles plastique, emballages métalliques, briques alimentaires)

Une ligne de conditionnement des produits triés complète les installations.

Schéma de principe des deux lignes de traitement



Les principaux équipements du Centre de Tri sont :

Réception des produits

Le camion, après le contrôle et la pesée, vient décharger dans un hall de réception de 2 000 m² couvert destiné uniquement à recevoir les déchets à recycler.

Ce hall est équipé de box permettant d'individualiser les déchets en fonction de leur nature (mélange ou collecte séparative plats et creux).

Les déchets sont donc stockés à l'abri de l'air et de la pluie avant leur traitement dans un local distinct de celui des déchets conditionnés après tri et en attente d'expédition vers les filières de valorisation.

A partir de cette aire de réception, un cariste alimente la chaîne de tri par l'intermédiaire d'un « alimentateur – régulateur ».





Entrée hall réception

Alimentateur - régulateur

Ligne de tri des produits en mélange

En sortie de « l'alimentateur – régulateur » du hall de réception, une première séparation granulométrique des produits est faite par un séparateur balistique primaire à maille de 300 mm.

A la sortie de ce premier séparateur balistique, deux fractions sont obtenues :



- Fraction > 300 mm (gros carton + gros refus) : cette fraction est affinée manuellement en cabine, pour extraire les papiers et les refus non valorisables des cartons.
- Fraction < 300 mm : cette fraction est divisée en deux flux avant d'être triée sur deux lignes identiques.

Chacune de ces deux lignes est composée de :

• un séparateur balistique à maille de 160 mm :

A la sortie de ce séparateur, deux fractions sont obtenues :

- Fraction > 160 mm : cette fraction composée essentiellement de JRM (journaux / revues / magazines et cartons) est tout d'abord affinée par une séparateur optique afin d'extraire le carton et les emballages creux puis est affinée manuellement en cabine.
- Fraction < 160 mm : cette fraction est dirigée vers un séparateur balistique à maille de 60 mm.
- un séparateur balistique à maille de 60 mm :

Ce séparateur va séparer le flux entrant en trois fractions :

- Fraction < 60 mm : cette fraction non valorisable (refus) est stockée directement en benne afin d'être incinérée
- Les emballages creux : ils sont renvoyés sur la ligne des creux
- Les emballages plats : cette fraction, composée essentiellement de papiers appelés « gros de magasins » (GM) passe par un électro aimant puis est affinée afin d'extraire les cartons ou creux résiduels.



Séparateur optique

Ligne de tri des corps creux

Cette ligne de traitement est entièrement automatisée, seul un contrôle qualité est effectué par un opérateur en fin de cycle.

Cette ligne a été entièrement rénovée en 2012, avec la mise en place d'une nouvelle machine à tri optique plus large, ce qui permet d'améliorer la qualité des produits triés. Elle est composée de :

Overband:

L'overband assure l'extraction des emballages ferreux arrivant sur la chaîne des corps creux.



Transporteur arrivant sur l'overband

• Crible vibrant :

Le crible d'une maille de 50 mm élimine toute la fraction indésirable (refus) du produit entrant.

Les non passants sont envoyés sur un transporteur à grande vitesse qui alimente le tri optique automatique « mistrall ternaire ».

• Tri optique « mistrall ternaire 2 000 mm »:



Passage sous tri optique

Les emballages passent sous une tête de lecture.

Un signal lumineux est envoyé sur le produit. La lumière réfléchie est ensuite analysée pour être comparée à celle de l'objet de référence que l'on veut trier, et qui a été préalablement paramétrée dans la configuration de l'ordinateur.

Le spectre lumineux permet de reconnaître les différentes matières qui composent le produit.

Si le produit est reconnu, de l'air comprimé est envoyé dans des buses d'injection afin de l'éjecter vers une trémie de réception.

Le « mistrall ternaire 2 000 mm » comporte deux rangées de buses d'injection et peut ainsi trier 2 types de produits différents.

Si aucun produit n'est reconnu, rien n'est fait et le produit se dirige naturellement par l'inertie liée à sa vitesse vers une troisième trémie.

Aussi le « mistrall ternaire 2 000 mn » sépare le flux de creux en 3 flux :

- flux 1 : PET

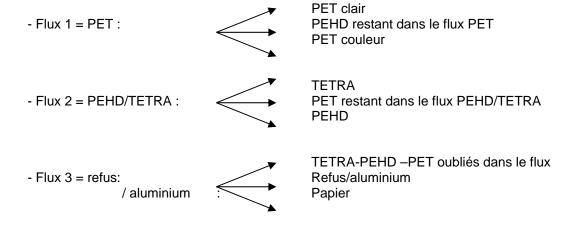
flux 2 : PEHD/TETRA flux 3 : refus/ aluminium

Ces 3 flux sont ensuite dirigés vers le « mistrall ternaire 2 000 mm bi-technologie » qui va affiner le premier tri.

Tri optique « mistrall ternaire 2 000 mm bi-technologie »:

Il fonctionne selon le même principe que la machine de tri optique décrite précédemment.

Il reçoit les trois flux de la première machine et les trie à son tour selon le schéma suivant :



Un contrôle visuel, par opérateur, complète ces équipements



• Machine à Courant de Foucault :

Cet équipement reçoit le flux de refus et des métaux non ferreux (aluminium).

Ils sont séparés par le champ magnétique qui extrait les métaux non ferreux (aluminium), les refus poursuivent leur trajectoire naturelle.



Ligne de conditionnement

Les produits triés sont stockés par nature sous les chaînes de tri dans des stalles spécifiques.

Les trois stalles de la ligne des plats sont équipées de vidage automatique à fond mouvant, tandis que les six stalles de la ligne des creux sont équipées de vidanges automatiques par transporteurs.







Stalles corps creux

Lorsque ces stalles sont suffisamment remplies, un système de commande envoie les produits vers la presse dédiée pour le conditionnement en balles.

Le conditionnement en balles permet de réduire le volume des produits recyclables avant expédition.



Vidage stalle



Acheminement produits triés vers leur conditionnement

• Conditionnement en balles ou en paquets (métaux ferreux) :

Les produits triés sont orientés vers trois presses :

- Une presse pour les journaux / magazines
- Une presse pour les métaux ferreux
- Une presse pour les autres produits



Presse JRM



Presse multi-matériaux

Les balles ainsi réalisées sont maintenues par le tablier supérieur du canal et commandées par un vérin hydraulique.

Le cycle se reproduit autant de fois que nécessaire jusqu'à l'obtention de la longueur de balles aux dimensions préalablement programmées.

La presse est alors à nouveau disponible pour la réalisation d'une autre balle.

Pour la presse multi matériaux, chaque produit est traité indépendamment afin d'obtenir des balles homogènes.

Les métaux ferreux suivent leur propre circuit et sont orientés vers une presse à paquets spécifique.

La mise en paquets des métaux ferreux permet pour la collectivité d'obtenir une meilleure recette de la part de CITEO.



Presse à paquets

• Expéditions :

Les produits triés et conditionnés peuvent maintenant être acheminés vers les filières de valorisation agréées.





Un pont bascule équipé d'une borne pour lecteur de badge et lecteur optique, permet la pesée automatique des chargements.

Un ticket de pesée est fourni avec mention du poids entrée, sortie et net pour chaque expédition.

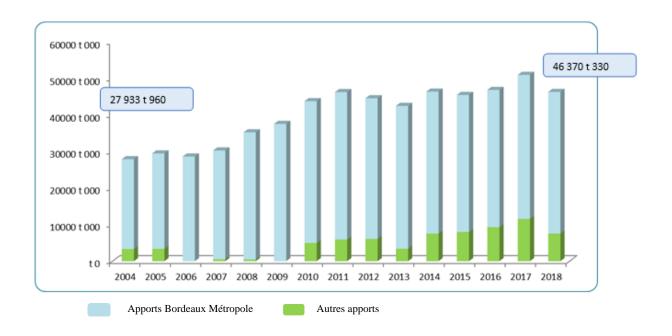
1.1.2 - Bilan annuel

Le bilan annuel des tonnages récapitule les apports par types de collecte et les quantités triées et expédiées par type de produit - (Cf. tableau annuel joint).

Les apports de « Bordeaux Métropole » ont représenté cette année 83,67 % de l'ensemble des produits reçus sur le Centre de Tri.

Les autres apports sont ceux des collectivités suivantes :

COBAN	5 667.560 t	12,22 %
USSGETOM	701,740 t	1,51 %
SMICOTOM	816.780 t	1,76 %
RECO	32,880 t	0,07 %
ROYAN ALTRION	352,940 t	0,77 %
BORDEAUX METROPOLE	38 798,430 t	83,67 %



Cf. détail ci-dessous

Années	Autres apports	Apports BM	Total
2004	3309 t 620	24 624 t 340	27 933 t 960
2005	3366 t 480	26 145 t 280	29 511 t 760
2006	0	28 668 t 920	28 668 t 920
2007	513 t 500	29 817 t 040	30 330 t 540
2008	464 t 240	34 840 t 920	35 305 t 160
2009	0	37 616 t 670	37 616 t 670
2010	4955 t 500	38 882 t 570	43 838 t 070
2011	5928 t 480	40 387 t 860	46 316 t 340
2012	6092 t 140	38 554 t 240	44 646 t 380
2013	3407 t 230	39 134 t 610	42 541 t 840
2014	7541 t 710	38 914 t 000	46 455 t 710
2015	7991 t 540	37 542 t 070	45 533 t 610
2016	9319 t 760	37 602 t 210	46 921 t 970
2017	11582 t 840	39 458 t 780	51 041 t 620
2018	7 571,900	38 798 t 430	46 370 t 330

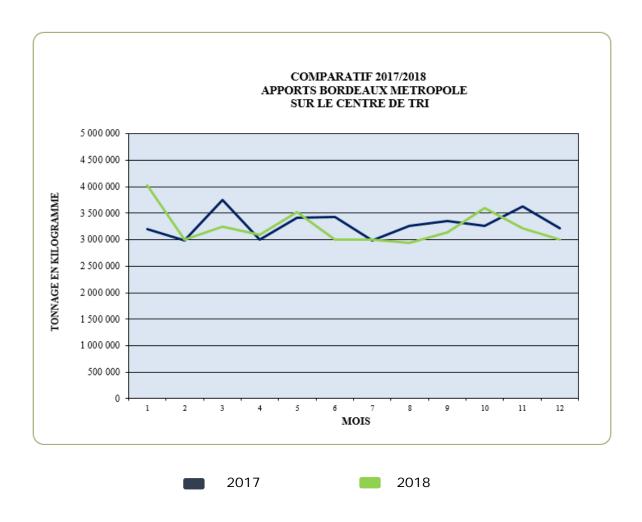
Les tonnages de Bordeaux Métropole sont en baisse par rapport à l'année 2017 (-1,67 %)

		TABLEAU RÉCAPIT	U RÉCAI	PITULA	TIF DES	ENTRÉE	S DU CI	ENTRE	TULATIF DES ENTRÉES DU CENTRE DE TRI POUR L'ANNÉE 2018	URLAN	NÉE 2018		
PRODUITS ENTRANTS (poids en Kg)	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JULLET	AOIT	CEPTEMBBE	a da			
COLLECTE Porte à Porte	3 640 360	2 716 520	2 967 010	2 802 920	3 220 140			1000	SEL LEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL ANNUEL
COLLECTE Mélange Apport Volontaire	130 720	105 420	95.020	115 780	041 077		7	1	2 838 200	3 243 700	2 922 040	2 723 160	35 192 310
COLLECTE Porte à Porte nuit	261,000	185 840	167 300	0000001	000 111		94 580	93 520	103 400	112 200	100.540	109 680	1 269 000
Sous total apports BORDEALIX Metroscits	4 032 400	OLO COL	000 401	180 280	195 960	184 140	180 060	165 220	199 800	239 440	194 580		1021
COBAN	000 7CO &	3.007 780	3 246 410	3 098 980	3 527 700	2 995 200	2 998 680	2 938 440	3 141 400	3 606 340	235	ľ	7 337 120
CODVIN	480 460	373 000	453 660	479 860	494 680	A47 020	011 212	000		0.000000	3 21 / 100	7 336 260	38 798 430
SICTOM Sud Gironde - apport volontaire creux	57 660	51 360	54 000	007 23	000	070 / 14	333 440	610 980	443 220	483 840	430 560	434 040	5 667 560
SMICOTOM			000	27 070	29.400	09/ 09	70 720	71 080	55 300	51 280	60 920	\$1,640	100
COdd		٥	0	0	17 680	0	139 700	230 860	161 480	06.000	000	0.00	10/
NECO	4 180	4 260	3 860	3 240	0	1 500		0,10	201	00000	028 CIT	35 660	816 780
ROYAN ALTRION		C			0	1 300	1 80	7 160	3 400	3 720	2 580	2 100	32,880
Some tatal appoints extendesses	2000		0	9	٥	0	0	0	352 940	0	C		
complete which existing is	247.300	428 620	511 520	540 720	571 760	510 160	747 660	015 080	1015 340	Dec 100		0	352 940
TOTAL DES APPORTS	4 574 380	3 436 400	3 757 930	3 639 700	4 000 AKD	٦	274/ 240		010 340	034 920	609 380	543 440	7 571 900
				nat Con	202 400	ı	3 /40 340	3 853 520	4 157 740	4 230 260	3 826 540	3 542 700	DEE 075 AA

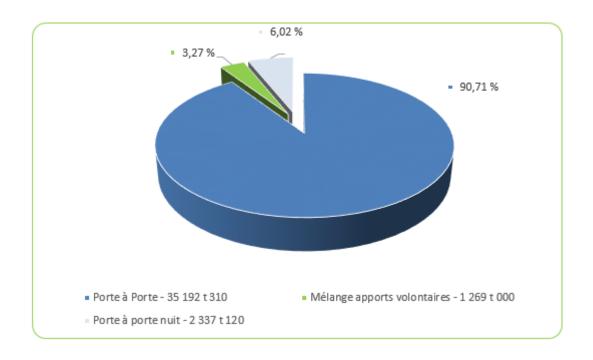
		The second second											900 010 0F
		TABLEA	TABLEAU RÉCAPIT		ULATIF DES	SORTIE	S DU CE	NTRE D	E TRI PO	UR L'AN	SORTIES DU CENTRE DE TRI POUR L'ANNÉE 2018		
PRODUITS EXPEDIES (poids en Kg)	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	NIII	Tal Init	4000	of the second of the		0102		
EMR	884 580	L	000 010		000, 100	N. Contraction	COLLECT	Ю.	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL ANNUEL
ACIER	035 511		000 016	842 240	009 900	838 100	999 260	1 016 960	1 099 760	1 169 200	1 059 640	839 900	11 802 840
ALTIMINITIM	112 /00	02.30	00/.6/	103 860	109 640	79 840	107 400	98 520	108 860	79 440	79 880	120 760	FO 200 11
monumous and	0	0	21 960	21 560	0	0	19 460	18 580	02271		21 600	127 700	079 CCT T
IEIKAFACK	28 160	25 260	25 100	77 740	28 100	49 560	49 720	25 520	75 700		21 300	11 /40	132 020
SACS PLASTIQUES	0	0	0	0	C	c		070 67	23.280	20 300	48 620	23 860	457 220
PET COULEUR (QS)	95 120	37 980	26 160	14 800	54 840	72 440	000 75	000,00	0	0	0	0	
PET CRISTAL (Q4)	170 220	146 320	161 460	036 361	010 201	Ott C	30 700	020 C8	29 160	38 940	29 980	35 420	637 840
PEHD	03 580		62 640	00707	137 320	1/0/170	709 /80	163 940	209 100	182 840	127 280	161 120	1 972 560
SOUS TOTAL PLASTIQUES	159 020	002.00	046.66	000 06	090 06	086 7/	85 840	52 360	82 360	103 380	55 400	75 340	950 700
TOTAL PCO-EMBALLACES	1 350 400	219 360	741 1001	721 660	282 420	323 140	332 600	301 320	350 620	325 160	242 660	271 880	3 561 100
% total amduite avaidable	1 384 420	1 505 380	1 277 920	1 297 060	1 426 760	1 290 640	1 508 440	1 460 900	1 601 740	1 624 100	1 452 300	1 277 140	17 105 901
IOTRNATIXMAGAZNES	30,04%	30,94%	32,49%	34,91%	37,21%	35,82%	40,87%	40,39%	36,79%	38,79%	38.46%	34 68%	26 0497
0/ 10401 Water Page 1	070 7/8	815 320	1 081 560	868 720	730 460	823 120	758 560	688 580	1 160 180	1 071 120	835 780	061 711 1	12000
ODOS DE MACASPICATION	22,70%	20,01%	27,50%	23,38%	%50'61	22,84%	20,55%	19,04%	26,64%	25.58%	22 13%	30 3397	10 522 Squ
ONUS DE INFORMENTO	839 940	903 100	811 640	871 400	893 940	811 680	659 780	009 029	822 440	694 280	720 440	07.00,000	6,10,03
% total produits expedies	21,87%	22,16%	20,64%	23,46%	23.32%	22 52%	7.88%	18 54%	7000 01	16 600	044 671	010 240	9 385 180
GROS DE MAGASIN INCINERABLE (GMZ)	0		0	0	o	0	0	0	0,00770	10,30%	19,32%	18,38%	20,27%
% total produits expédiés	%0000	7.40%	%00.0	2000	79000	70000	20000	0 0000	0	0	0	0	301 580
TOTAL HORS ECO-EMBALLAGES	1 711 960	2 020 000	MUC COS I	DOO'S	0,00,0	0,0070	0,00%	0,00%	%0000	%0000	%00'0	8,19%	%59'0
% total produits expédiés	44 570/	40 5797	107 CA	071 064 1	1 024 400	094 800	1 418 340	1 359 180	1 982 620	1 765 400	1 565 220	1 794 060	20 509 300
PRODUITS ELIMINES	744 960	49,37%	48,14%	40,84%	42,37%	45,37%	38,43%	37,58%	45,53%	42,17%	41,45%	48,71%	44.29%
TOTAL PROBLETS ELIMINES	000	349 340	/01 840	0//840	782 900	678 160	764 260	796 930	769 940	001 767	759 000	611 880	8 694 050
% total amduite avaidable	10.000	No.	/o1 840	677 840	782 900	678 160	764 260	796 930	769 940	197 100	759 000	088 119	8 694 050
% total produits enterest	19,39%		19,37%	18,25%	20,42%	18,82%	20,71%	22,03%	17,68%	19,04%	20.10%	16.61%	19 779/
OTAL CENEDAL EXPENSES	10,28%	2,99%	20,27%	18,62%	19,10%	19,35%	20,40%	20,68%	18,52%	18.84%	19 84%	7016.11	10.7507
TOTAL GENERAL EAPEDIES	3 841 240	4 074 720	3 932 960	3 715 020	2 024 060	1003 502 5	2 500 010	4-0-1-7			01.06	17.4.4.10	10,137

1.1.3 - Apports « Bordeaux Métropole »

Le comparatif des apports de « Bordeaux Métropole » 2017/2018 est présenté ci-après.



Pour 2018, la part des différentes collectes, est présentée ci-dessous :



La collecte en porte à porte représente 96,73 % du total des apports de «Bordeaux Métropole».



1.1.4 - Ratios de performance des collectes

En moyenne sur 2018, le ratio des quantités apportées, toute collecte confondue, par an et par habitant est de : ratio kg/an/habitant = 51 kg / hab. (base population Bordeaux Métropole : 773 542 habitants, source INSEE 2015) – ratio 2017 = 51,9 kg /hab.

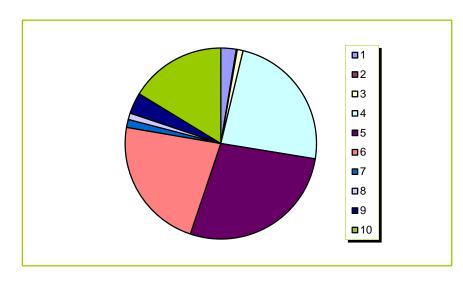
1.1.5 - Perspective d'évolution des tonnages

Le tonnage des collectes sélectives de Bordeaux Métropole pour 2019 est évalué à : 39 000 tonnes.

1.1.6 - Répartition des produits valorisables expédiés de « Bordeaux Métropole »

La répartition moyenne des produits valorisables expédiés de « Bordeaux Métropole » dans les filières de valorisation est donnée ci-dessous :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Acier	Aluminium	EMR	ELA	GM	JRM	PEHD	PET Couleur	PET Clair	Refus
%	2,00%	0,26%	0,93%	25,29%	22,20%	23,96%	1,83%	1,17%	3,72%	18,62%
Tonnage	773,23	101,94	359,29	9 766,98	8 570,46	9 251,91	708,39	452,57	1 437,62	7 191,02



Plastiques

EMR = EMBALLAGES MENAGERS RECYCLABLES

ELA = EMBALLAGE POUR LIQUIDES ALIMENTAIRES

GM = GROS DE MAGASIN

JRM = JOURNAUX REVUES MAGASINES

Le taux de JRM (23,85 %) dépasse légèrement le seuil haut contractuel de 22 % et donne donc lieu à une prime d'intéressement.

Le tableau ci-dessous détaille les expéditions par trimestre

	T1	T2	Т3	T4	Total 2018
Expéditions BX Métropole					
EMR	2 421	2 316	2 572	2 458	9 767
ACIER	209	245	213	106	773
ALU	22	21	38	21	102
ELA	78	129	60	92	359
PET Couleur	104	125	120	104	453
PET Cristal	364	334	519	221	1 438
PEHD	203	215	168	123	708
JRM	2 575	2 017	2 237	2 423	9 252
GDM	2 682	2 134	1 805	1 949	8 570
REFUS DE TRI	1 834	1 806	1 808	1 743	7 191
TOTAL	10 492	9 342	9 540	9 240	38 613
TAUX de Refus *	17,48%	19,34%	18,95%	18.86%	18,62%

Synthèse des expéditions Bordeaux Métropole (hors effet stock)

1.1.7 - Caractérisation

Le tableau ci-dessous fournit la moyenne glissante des 18 dernières caractérisations effectuées en 2018.

COLLECTIVITE	FRACTION	Acier	Aluminium	ELA	EMR	GM	JRM	PEHD	PET clair	PET foncé	Refus	Total général
Bordeaux	Mélange nuit	1,31%	0,27%	0,58%	23,19%	17,31%	29,07%	1,22%	1,86%	1,03%	24,17%	100%
Métropole	Apport volontaire	1,85%	0,43%	1,30%	26,31%	11,36%	31,36%	2,05%	4,12%	1,17%	20,06%	100%
Metropole	Porte à porte	1,69%	0,62%	1,13%	25,01%	12,34%	36,08%	2,34%	3,74%	1,37%	15,68%	100%

^{*} taux de refus exprimé en % du tonnage apporté

1.2 - Unité de Valorisation Energétique

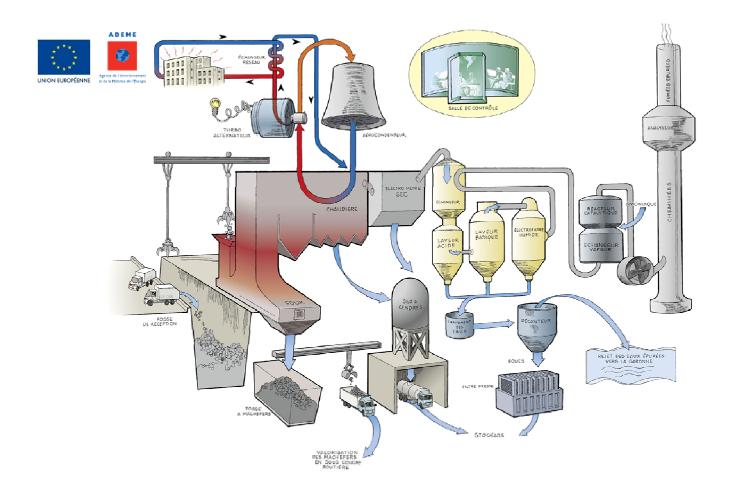
1.2.1 - Descriptif des installations

Généralités

L'unité comprend trois lignes d'une capacité unitaire de 11 tonnes/heure chacune. Elle est conçue pour la valorisation de l'énergie générée par la combustion des déchets sous forme de vapeur surchauffée à une pression de 45 bars et à une température de 360 ° C. La vapeur ainsi produite alimente :

- Un turbo-alternateur à condensation d'une puissance de 22 MW. 20% de l'énergie électrique ainsi produite est utilisée pour les besoins du site, l'excédent étant exporté sur le réseau EDF.
- Trois échangeurs permettant la fourniture de chaleur du réseau de chauffage urbain du quartier
 Saint-Jean/Belcier

Sa capacité de traitement est de 273 000 tonnes/an et le schéma de principe de son fonctionnement est présenté ci-dessous.



Descriptif des installations

Les principaux équipements de l'UVE sont :

❖ Le hall de déchargement/stockage

A partir de 11 postes de déchargement, les petits ou gros porteurs vident les déchets dans une fosse de 8 514 m³. La capacité importante de stockage de cette fosse, 3 500 tonnes, permet de gérer les pics d'apports avec un temps de vidage moyen de 8 minutes pour les BOM et de 15 minutes pour les semis, avec une garantie de 25 minutes maximum.



❖ La salle de contrôle et de commande

C'est à partir de cette salle que sont assurées toutes les opérations essentielles de conduite et de surveillance de l'Unité de Valorisation Energétique.





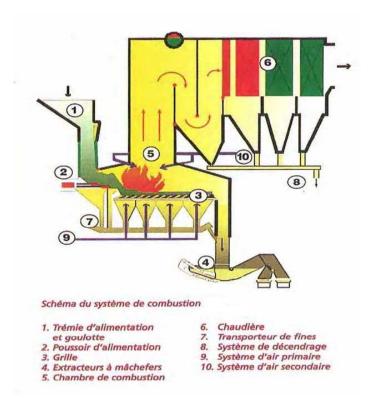
C'est également à partir de cette salle que, à l'aide d'un grappin et d'un pont roulant, un opérateur assure l'homogénéité des déchets par mélange dans la fosse et charge ensuite l'une des trois trémies d'alimentation des fours.







Les fours / chaudières







Par combustion à une température de près de $1000\,^{\circ}$ C sur les grilles des fours, la fraction combustible des déchets est détruite.

Dans la chaudière, la chaleur dégagée par l'auto combustion des déchets et « transportée » par les gaz de combustion permet de réchauffer, puis de vaporiser et enfin de surchauffer 35 tonnes/heure d'eau à 45 bars et 360 ° C.

Ligne d'évacuation des mâchefers

En sortie des fours, la fraction incombustible des déchets (les mâchefers) est refroidie par une trempe à l'eau avant d'être acheminée, par un tapis vibrant, dans une fosse de stockage.





Chargement des mâchefers

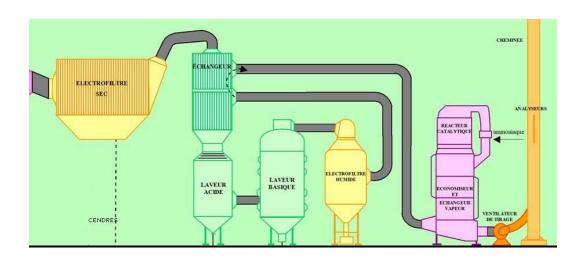
Le traitement des gaz

En sortie des chaudières, les gaz de combustion, à une température voisine de 200 ° C, sont tout d'abord dépoussiérés dans un électrofiltre sec avant d'être lavés successivement dans :

- Une première colonne avec une eau acide pour l'élimination de l'HCL et des métaux lourds.
- Une deuxième colonne avec un mélange eau/soude pour le traitement du dioxyde de soufre. Ensuite, un électrofiltre humide affine le dépoussiérage des gaz.

Enfin, les gaz de combustion traversent un réacteur catalytique qui réduit les oxydes d'azotes en azote et élimine les dioxines / furannes.

Les gaz ainsi épurés sont rejetés à l'atmosphère après analyse.



Les cendres recueillies par les électrofiltres, mélangées aux cendres recueillies sous les chaudières sont ensuite évacuées, pour être traitées en centre de stockage de classe 1.



Electrofiltre humide



Silos de stockage des cendres

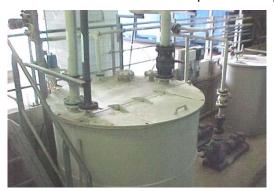
Le traitement des eaux



Station d'épuration « CLOS DE HILDE »

L'eau process, issue de la station d'épuration du Clos de Hilde et ayant servi au lavage des gaz de combustion, est épurée dans la station de traitement des eaux interne d'ASTRIA en plusieurs étapes :

- Pré neutralisation
- Neutralisation
- Floculation
- Décantation
- Filtration sur lit de sable
- Remise à pH
- Refroidissement
- Contrôles et analyses.



L'eau, ainsi épurée, est rejetée dans la Garonne et les boues recueillies dans le décanteur sont, après filtration, stockées en benne avant élimination en centre de stockage de classe 1.



Filtre presse

Le turbo - alternateur

D'une puissance de 22 MW, le turbo - alternateur permet de valoriser, sous forme d'électricité à 63kV, l'énergie thermique de la vapeur d'eau surchauffée.

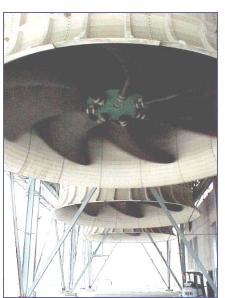


Groupe turbo-alternateur

En sortie de la turbine, la vapeur à basse pression et basse température est refroidie puis condensée dans un aérocondenseur.



Turbine



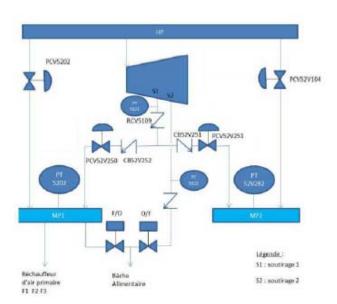
Aérocondenseurs

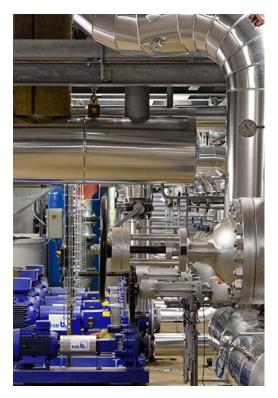
Le réseau de chaleur urbain

Durant l'année 2015, de nouvelles installations ont été créées afin de pouvoir fournir en énergie thermique le réseau de chaleur urbain qui alimente le quartier Saint-Jean/Belcier.

D'une puissance thermique totale de 14 MW, trois échangeurs eau/vapeur délivrent au réseau de chaleur de l'eau à 100° C via la vapeur moyenne pression du barillet MP2.

Ce dernier est alimenté, par ordre de priorité selon le débit de vapeur disponible en entrée turbine, par de la vapeur moyenne pression issue du premier soutirage de la turbine ou de la vapeur haute pression issue du barillet HP.







Echangeurs/condenseurs tubulaires

Pompes alimentaires du réseau

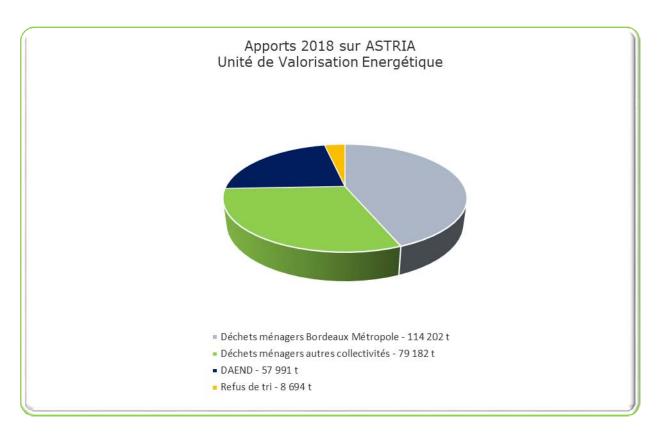
1.2.2 - Bilan annuel

Le bilan annuel récapitule les tonnages de déchets reçus, les tonnages des résidus produits et évacués, l'énergie produite et les heures de marche des installations. (Cf. tableau annuel joint).

Tonnage total incinéré	250 723 t 960
Tonnage total détourné ⁽¹⁾	2 311 t 980
Tonnage total rechargé (2)	7 033 t 900

- (1) Tonnage OM Bordeaux Métropole acheminé directement depuis le centre de transfert de Latule en ISDND
- (2) Tonnage des déchets repris en fosse, rechargés en FMA et traités en ISDND

Le tonnage total traité en ISDND (9 346 t) est en baisse par rapport à 2017 (10 712 t)



(Y compris déchets traités en ISDND (Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux)

UNITE DE VALORISATION ENERGETIQUE

du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018

TOTAL ANNUU 7918 869 869 869 869 8769 8769 87869 13725 13725 451 703 7400 7400 7400 7400 7400 7400		The state of the s					THE PERMITTER OF THE PARTITUDE OF THE	VILL U.V.E.						
Columnication Columnicatio Columnication Columnication Columnication Columnication	E	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	NInr	THIRT	THON					
11-22 11-2	31	9435,840	8054,080	8664,700	9388,660	9503,040	14461.040	10458 780	0540 660	SEFTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL ANNUEL
Color Colo		000'0	00000	00000	0.000	0000	0000	0000	0040,000	7880,140	9343,140	9461,620	9001,920	114201.
Page	OM Autres" (detail per colle	7503,760	5899,020	6668,820	7031 160	7360 200	0,000	0000	00000	0,000	0,000	0,000	00000	0.000
Activity	AL.	7006,130	4296.860	3817 280	2360 100	000,4067	0038,380	7683,670	7871,420	4683,140	6211,200	6057,120	6165.320	70182
Alice Column Co	F31	744.860	540 340	761 840	001,0070	0221,880	3/16,920	4736,690	3930,420	2270,160	4221,700	6285,780	5887 180	57600
NATION N	d	0.000	301 580	0000	0000	/82,900	678,160	764,260	796,930	769,940	797,100	759,000	611.880	9504
PARTICINATION NO. PART	ы	021.120	343.440	1743 200	0,000	0,000	0000	0,000	0,000	00000	0000	0000	0000	100
PARCIE PERVERS PARCIE PRODUCT PLANVIER PARCIE PRODUCT PRODUCT PLANVIER PARCIE PRODUCT PROD	ē	24063.470	18757 440	1743,200	0000	578,860	3149,060	919,120	0,000	1817,540	167,540	0000	0000	301,
NAME PRODUTE NACUES (comes) AANVIER FEVRIER AAVIEL AAAVIER AAVIEL AAAVIER AAVIEL AAAVIER AAVIEL AAAVIER AAVIEL AAAVIER AAVIEL AAVIEL AAAVIER AAVIEL			articles.	044,50101	046,086.77	73308,160	21745,640	22724,280	21147,430	13785,840	20405,600	22563,520	21666,300	250723.0
Columbia		JANVIER	FEVRIER	MARS	AVBIT									
Column C	_	5748,040	4282.940	3602 660	4000 200	ATOUR TOO	NIOS	JULLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL ANNIE
Mail Reduitive G3,000 36,000 31,1740		607,100	483.040	411 490	045,000+	4/22,360	4250,520	4993,800	5339,720	3220,340	4439,120	5066,480	5137.360	55601
Mail Rectinities Color C	MA.	080 89	36,000	044.00	207,340	516,200	468,740	496,780	470,140	299,560	384,940	491.500	495 120	5633
Particular Par	13	000,00	00000	37,440	55,340	92,380	38,440	26,360	33,460	44,820	46.280	107 140	53 200	2037
California Cal		00000	0000	0,000	0,000	00000	1827,460	484,520	00000	0.000	0000	0000	00000	6335
12610,538 11835,730 9742,384 13873,608 14495,601 11913,780 13808,532 13147,216 6298,500 2666,600 13220,728 13645,739 13845,739 13845,739 13845,739 13845,739 13845,739 13845,739 13845,739 13845,739 13845,739 13845,739 13845,739 13845,730 1886,400	8	071,120	343,440	1743,200	00000	578,860	1321,600	434,600	0,000	1817,540	167.540	0000	0000	2311,5
12610,538 11835,730 9742,384 13873,608 14495,601 11913,780 13808,532 13147,216 6298,500 2666,600 13320,728 13645,739 JANVIER FEVRIER MARS AVRIL MAI JUIN JUILLET AOUT SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE TOTAL 688,330 671,920 743,860 743,960 743,940 691,410 578,060 743,960 651,620 702,470 702,470 688,330 670,780 744,000 718,510 743,700 663,360 712,300 743,840 610,170 680,920 709,410 742,570 688,330 670,780 744,000 718,510 743,700 663,380 681,980 670,590 719,290 719,290 719,290 744,000 744,000 742,000 744,000 744,000 744,000 744,000 744,000 744,000	I FUTDIONE SECTION AND ASSESSMENT						10					2000	non'n	7033,5
293,200 476,700 408,800 244,900 232,600 233,200 235,400 215,700 2666,600 13220,728 13645,739 JANVIER FEVRIER MARS AVRIL MAI JUILLET AOUT SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE TOTAL 650,700 553,730 30,440 695,130 741,200 623,450 743,940 691,410 578,060 743,960 651,620 702,470 688,830 671,920 744,000 713,560 644,560 712,300 743,960 651,620 709,410 742,570 686,930 670,780 744,000 718,510 743,700 663,980 687,960 773,90 710,590 710,590 714,000 2026,460 1896,460 744,000 742,000 744,000 744,000 744,000 744,000 744,000 744,000 744,000 744,000 744,000 744,000 744,000 744,000 744,000 744,000 744,000 744,000 744,000 744,000<	TECHNICIE PRODUILE (MWB)	12610,538	11835,730	9742,384		14495,601	11913 780	13808 522	12147 216	000,0000		The state of the s		
FONCTIONNEMENT (b) JANVIER FEVRIER MARS AVRIL MAI JUIN JUILLET AOUT SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE TOTALAN 650,700 553,730 30,440 695,130 741,200 623,450 743,940 691,410 578,060 743,960 651,620 702,470 688,830 670,780 744,000 713,560 644,560 712,300 743,840 610,170 680,920 709,410 742,570 686,930 670,780 718,510 718,560 663,370 729,580 687,960 277,810 470,590 719,270 744,000 10 680,936 672,00 718,560 1931,380 2185,820 217,810 470,590 719,200 744,000 10 680,918 672,00 744,000 742,78 681,90 217,810 470,590 719,200 744,000 10 680,918 672,00 744,000 742,78 681,90 746,60 196,60 196,90 196,90 </td <td>ENERGIE THERMIQUE PRODUITE (MWh)</td> <td>293,200</td> <td>476,700</td> <td>408 800</td> <td>244 900</td> <td>333 600</td> <td>000 555</td> <td>2000000</td> <td>1314/,410</td> <td>005,8620</td> <td>2666,600</td> <td>13220,728</td> <td>13645,739</td> <td>137258,956</td>	ENERGIE THERMIQUE PRODUITE (MWh)	293,200	476,700	408 800	244 900	333 600	000 555	2000000	1314/,410	005,8620	2666,600	13220,728	13645,739	137258,956
FONCTIONNEMENT (b) JANVIER FEVRIER MARS AVRIL MAI JUIN JUILLET AOUT SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE TOTALAN 650,700 553,730 30,440 695,130 741,200 623,450 743,940 691,410 578,060 743,960 651,620 702,470 688,830 671,950 744,000 718,560 644,560 712,300 743,840 610,170 680,920 709,410 742,570 686,930 670,780 718,510 718,560 663,370 729,580 687,960 277,810 470,590 719,270 744,000 10 680,930 1518,300 2198,460 1931,380 2185,820 217,810 470,590 719,200 744,000 10 680,918 672,00 744,000 742,78 681,90 2123,210 1466,040 1895,470 2189,040 2189,040				Constant	000,000	232,000	233,200	235,400	222,900	215,700	367,300	693,600	889,700	4514.0
SSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSSS	TPS DE FONCTIONNEMENT (B)	TANKITED	The same of the same	-	The second of									
688,830 671,950 743,860 720,000 713,560 644,560 712,300 743,840 691,410 578,060 743,960 680,920 702,470 722,570 722,580 743,860 720,400 718,560 644,560 712,300 743,840 610,170 680,920 709,410 742,570 722,570 722,580 687,960 277,810 470,590 744,000 744,000 718,510 743,700 663,370 729,580 687,960 277,810 470,590 744,000 <t< td=""><td>CHIR I</td><td>SANVIER</td><td>FEVRIER</td><td>MARS</td><td>AVRIL</td><td>MAI</td><td>NIN</td><td>JULLET</td><td></td><td>SEPTEMBRE</td><td>OCTORRE</td><td>-</td><td>DECEMBER</td><td></td></t<>	CHIR I	SANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	NIN	JULLET		SEPTEMBRE	OCTORRE	-	DECEMBER	
688,830 671,950 743,860 720,000 713,560 644,560 712,300 743,840 610,170 680,920 702,470 886,930 670,780 744,000 718,510 743,700 663,370 729,580 687,960 277,810 470,590 749,000 1896,460 1896,460 1518,300 2133,640 1931,380 2185,820 217,810 470,590 719,290 744,000 1896,460 1518,300 744,000 742,700 744,000 744,000 744,000 744,000	1000	00/,000	553,730	30,440	695,130	741,200	623,450	743.940	-	578 060	743 050	_	DECEMBRE	TOTAL ANNUEL
686,930 670,780 744,000 718,510 743,700 663,370 729,580 687,960 277,810 470,590 744,000 1	Werker	688,830	671,950	743,860	720,000	713.560	644 560	212 300	742 040	000000	006,647	021,620	702,470	7406,110
(b) (89,18 (89,18 (612,00) 744,00) 744,00 (74,00) 742,00 (744,00) 744,00 (74,00)	OUR 3	686,930	670,780	744,000	718.510	743 700	026 599	220 600	0+0,0+0	0/1010	680,920	709,410	742,570	8381,970
(b) (89,18 672,00 744,00 720,00 742,78 681,00 744,00 720,00 742,78 744,00 720,00 742,78 744,00 742,78 742,7	DIAL	2026,460	1896,460	1518,300	2133.640	098 460	1031 300	000,637	096'/89	277,810	470,590	719,290	744,000	7856,520
(b) 689,18 672,00 744,00 720,00 742,78 681.09 344.00 724.00						DOLLO TO	1906,1561	7185,820	2123,210	1466,040	1895,470	2080,320	2189,040	23644,600
The state of the s		81,689	672,00	744,00	720,00	747 78	00 189	244.00		2776000		İ		

PRODUITS	TRAITEMENT	QTE/torme
Cendres	C.S.D.U classe I	5 632 t
Gâteaux de filre presse	C.S.D.U classe I	6341

MACHEFERS - ACTIVITE 2018

TRAITEMENT Bédenac

Máchefers traités

			CUANTIFICATION
fers valorisés	Valorisation Technique roubière		45 282 t
, бетецх	Défenuillage mâchefers	Bédenac	3 623 t
поп беттешх	Deferrallage mächefers	Bédenac	11211
	Variation de stock sur 2017		3 693 t
	01330		
	KEFUS		QUANTITE/tome
	Déchargement classe II	Clérac	1 973 t

33 SD/VP

1.2.3 - Apports des Collectivités

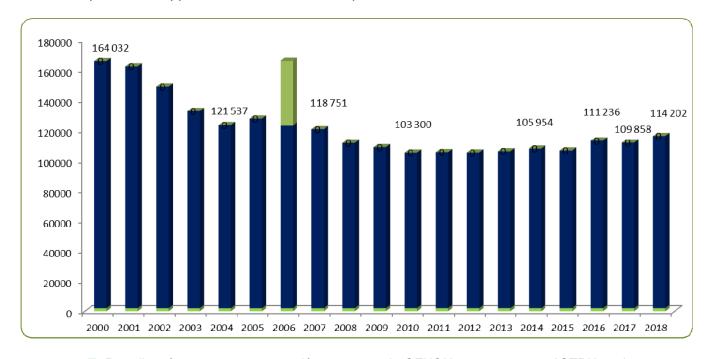
1.2.3.1 - Apports de « Bordeaux Métropole »

Les apports 2018 de Bordeaux Métropole sont en hausse par rapport à 2017.

La répartition des déchets ménagers apportés par « Bordeaux Métropole » est la suivante

□ Ordures ménagères
 □ Tout venant Incinérable
 □ Tout venant Incinérable
 20,53 %
 22 966 t 400

Comparatif des apports de « Bordeaux Métropole » :



- Pour l'année 2006, tonnages « détournement de CENON » reçus sur ASTRIA, suite aux travaux de mise aux normes de CENON
- Tonnages Bordeaux Métropole

1.2.3.2 - Apports des autres Collectivités

Les tonnages apportés sur l'année 2018 par les autres Collectivités sont indiqués cidessous:

RECAPITULATIF TONNAGES A	NNUELS 2018 – OM AUTF	RES COLLECTIVITES
SICTOM SUD GIRONDE	15 341 t 380	6,12 %
SEMOCTOM	19 831 t 360	7,91 %
UCTOM	12 789 t 490	5,10 %
MEDOC ESTUAIRE	6 489 t 180	2,59 %
LA MEDULIENNE	3 345 t 520	1,33 %
COBAN	21 385 t 480	8,53 %
TOTAL	79 182 t 410	31,58 %

Pourcentages = tonnages collectivités/tonnages totaux incinérés

1.2.4 - Bilan de production

Vapeur produite

Désignation	Quantité 2017	Ratios 2017	Quantité 2018	Ratios 2018	Unité de mesure Du ratio
Apport total incinéré (tonnes)	253 993,740		250 723,960		
Vapeur TOTALE (tonnes)	798 544	3,18	794 279	3,17	Tonne vapeur/tonne incinérée
Temps de fonctionnement des fours (heures)	23 706	10,71	23 645	10,60	Tonne incinérée/heure

Vapeur ligne 1 = 245 439 t

Vapeur ligne 2 = 281 529 t Vapeur ligne 3 = 267 311 t

Production de mâchefers/refioms

Désignation	Quantité 2017	Ratios 2017	Quantité 2018	Ratios 2018	Unité de mesure Du ratio
Apport total incinéré (tonnes)	253 993,740		250 723,960		
Mâchefers (tonnes)	57 679,530	227,09	55 691,730	222,12	kg/tonne incinérée
Cendres (tonne)	5 901,780	23,24	5 632,140	22,46	kg/tonne incinérée
Gâteaux de filtre presse (tonnes)	954,960	3,76	633,940	2,53	kg/tonne incinérée

La production moyenne de mâchefers est de 222,12 kg/tonne incinérée.

La production moyenne de cendres est de 22,46 kg/tonne incinérée et celle des gâteaux de filtre presse est de 2,53 kg/tonne incinérée. Ces deux derniers produits ont été éliminés en centre de stockage de résidus ultimes de classe I (ISDND OCCITANIS de Graulhet)

Energies électrique/thermique

Désignation	Quantité 2017	Quantité 2018	
Production électrique par le groupe turbo alternateur	146 872 MWh	137 259 MWh	
Production électrique par le groupe électrogène	52 MWh	471 MWh	
Electricité exportée sur le réseau	120 346 MWh	112 389 MWh	
Achat électricité	1 043 MWh	2 205 MWh	
Auto-consommation	27 621 MWh	27 546 MWh	
Energie thermique exportée sur le réseau de chaleur	1 543 MWh	4 514 MWh	

La production et la vente d'énergie électrique sont en diminution par rapport à 2017 du fait de l'arrêt programmé du groupe turbo alternateur en 2018.

Consommations gaz, GNR, eau de ville et réactifs

	Consommation 2017	Consommation 2018
Consommation gaz	4 901 MWh	5 932 MWh
GNR	28 m3	138 m3
Eau de ville	19 312 m3	18 783 m3
Chaux	810 tonnes	738 tonnes
Soude	1 434 tonnes	1 126 tonnes
Ammoniaque	538 tonnes	567 tonnes

Les consommations en GAZ et GNR ont augmenté par rapport à l'année 2017.

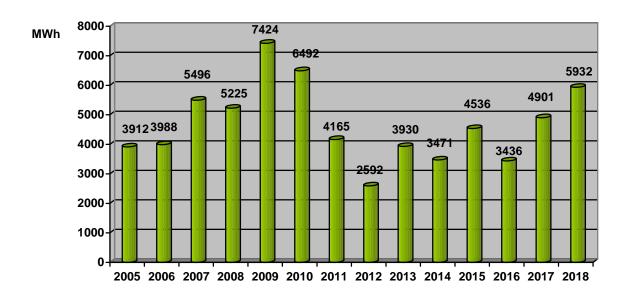
- Gaz : incidence des arrêts/redémarrages suite à plusieurs fuites chaudières et incidents techniques
- GNR : liée à la maintenance du Groupe Turbo Alternateur

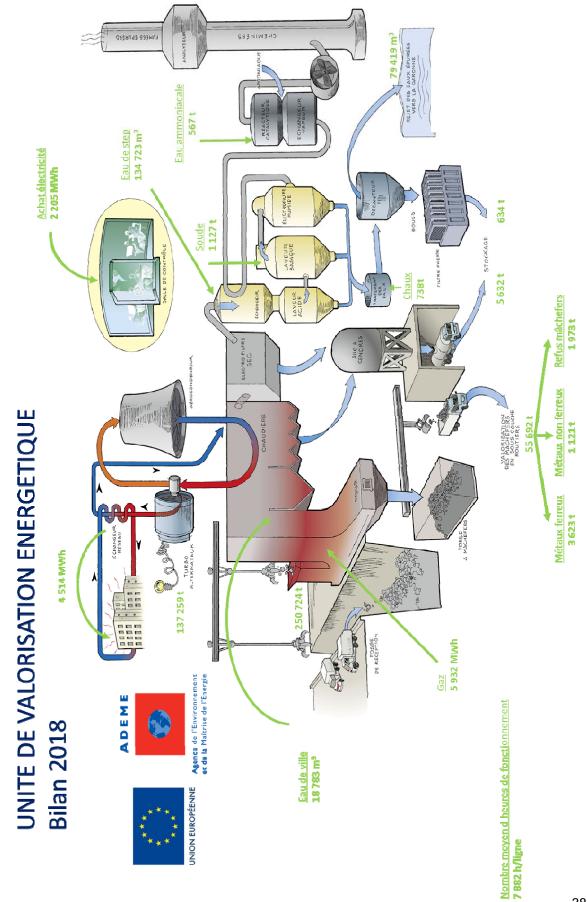
La consommation en eau de ville, elle, a diminué

Les ratios 2018 de la chaux et la soude sont en légère baisse par rapport à ceux de 2017.

Celui de l'ammoniaque a sensiblement augmenté.

Evolution de consommation de gaz





Rendement énergétique

Le rendement énergétique a été calculé suivant la formule du code des douanes

$$Re = 1,089 \times \frac{+1,1Ethp) - (2,6Eea + 1,1Etha + Eca)}{2.3T}$$

Où:

Re : Rendement énergétique de l'installation

• Eep: Electricité produite par l'installation (MWh/an)

• Ethp: Chaleur produite par l'installation (MWh/an)

Etha: Energie thermique externe apportée pour assurer le fonctionnement de l'installation

 Eca: Energie externe apportée pour assurer le fonctionnement de l'installation, cette énergie pouvant être issue de la combustion du gaz, du fuel ou de tout combustible (Mwh/an)

• Eea : Energie électrique externe achetée par l'installation (MWh/an)

T : Tonnage des déchets réceptionnés dans l'année

• le facteur 1,089 correspond au facteur de correction climatique pour la France

Pour ASTRIA, les flux énergétiques sont identifiés et quantifiés de la manière suivante :

Termes	Description	Equipements concernés	Mesure
formu			
le			
Eep	Electricité produite par l'installation	Production GTA	137 259 MWh (*)
Ethp	Chaleur produite par	Réchauffage (SCR + Eau alimentaire)	66 158 MWh
_	l'installation	+ Energie thermique fournie au réseau de chaleur)	(*)
Etha	Energie thermique	Le site n'importe pas d'énergie thermique pour son	Sans objet
	externe apportée	fonctionnement	
Eca	Energie externe apportée	Brûleurs gaz de démarrage / soutien	5 932 MWh
			(*)
Eea	Energie électrique	Achat EDF	2 205 MWh
	externe achetée		(*)
Т	Tonnage de déchets	Tonnage incinéré	250 724 Tonnes
	réceptionnés	-	

(*) Ces compteurs sont certifiés « transaction commerciale »

Ainsi, le rendement énergétique de l'installation pour l'année 2018 est de 78,8 %.

Performance énergétique

La performance énergétique a été calculée suivant la formule de l'arrêté ministériel du 07 décembre 2016.

$$Pe = FCC \times \frac{[(2,6Eep+1,1Ethp) - (2,6Eea+1,1Etha+Eca)]}{0,97 (Ew+Ef)}$$

Où:

• Pe : Performance énergétique de l'installation

• FCC : Facteur climatique du lieu d'implantation de l'installation

Eep : Electricité produite par l'installation (MWh/an)

• Ethp: Chaleur produite par l'installation (MWh/an)

• Etha : Energie thermique externe apportée pour assurer le fonctionnement de l'installation

• Eca : Energie externe apportée pour assurer le fonctionnement de l'installation, cette énergie pouvant être issue de la combustion du gaz, du fuel ou de tout combustible (Mwh/an)

• Eea : Energie électrique externe achetée par l'installation (MWh/an)

• Ew : énergie des déchets = PCI x tonnage incinéré

• Ef : énergie combustible externe et contribuant à la production de chaleur

Pour ASTRIA, les flux énergétiques sont identifiés et quantifiés de la manière suivante :

Termes formule	Description	Equipements concernés	Mesure
Eep	Electricité produite par l'installation	Production GTA	137 259 MWh (*)
Ethp	Chaleur produite par l'installation	Réchauffage (SCR + Eau alimentaire) + Energie thermique fournie au réseau de chaleur	66 158 MWh (*)
Etha	Energie thermique externe apportée	Le site n'importe pas d'énergie thermique pour son fonctionnement	Sans objet
Eca	Energie externe apportée	Brûleurs gaz de démarrage / soutien	5 932 MWh (*)
Eea	Energie électrique externe achetée	Achat EDF	2 205 MWh (*)
Ef	Energie externe contribuant à la production de chaleur	Brûleur soutien = <u>1</u> Eca 2	2 966 MWh
PCI	Pouvoir calorifique inférieur	Cf. § 6.1.3	2 377 Kcal/kg = 2,762 Mwh/t
Т	Tonnage de déchets réceptionnés	Tonnage incinéré	250 724 Tonnes

Ainsi, la performance énergétique de l'installation pour l'année 2018 est de 78 %.

1.2.4 - Analyses et tableaux d'auto-contrôles des rejets et des résidus

1.2.4.1 - Analyses rejet en Garonne

Nous avons présenté en annexe :

1.2.4.1.1 - Les tableaux d'auto-surveillance des rejets liquides en Garonne

- Rapports de synthèse mensuels de janvier à décembre
- Des incidents rencontrés au cours de l'année 2018 ont entraîné quelques dépassements :
 - Un dépassement de la mesure en COT les 19, 23, 24 et 27 janvier
 - Dû à des fortes pluies sur le mois avec un effet des lessivages des sols et saturation du décanteur
 - ⇒ Nettoyage du décanteur lamellaire le 05/02/2018
 - Un dépassement du seuil limite journalier en COT les 9 et 10 février + hydrocarbure le 06 février :
 - Recherche de la cause en vain, pas de corrélation avec une augmentation sur un autre paramètre, pas d'anomalie sur le fonctionnement du site enregistrée ces jours-là.
 - ⇒ Nettoyage du décanteur lamellaire en préventif

Le dépassement en hydrocarbures étant le premier pour l'année 2018, nous restons conformes aux prescriptions de notre arrêté préfectoral.

- Un dépassement de la mesure MES le 21 septembre lors de l'arrêt technique total, débordement du bac de rétention des eaux entrainant une mauvaise neutralisation des effluents au sein de la station de traitement physico-chimique du site. La floculation et décantation des eaux ont donc été impactées.
 - ⇒ Changement du capteur de mesure de niveau du bac de rétention
- Un dépassement de la mesure MES les 29 et 30 novembre ainsi que le 07 décembre :
 - Dû à une panne du racleur du décanteur qui a eu comme effet le débordement du bac de rétention des eaux et une mauvaise neutralisation des effluents au sein de la station de traitement physico-chimique du site. La floculation et décantation des eaux ont donc été impactées.
 - ⇒ Réparation du décanteur
- Un dépassement de la mesure COT le 05 décembre :

Baisse du niveau des bassins en vue de leur nettoyage du 3 au 5 décembre - eaux plus chargée

- Un dépassement de la mesure en zinc et cadmium le 05 décembre :
 - Ces dépassements sont dus à un défaut d'injection de chaux dans le traitement des effluents.

Les dépassements en zinc et cadmium étant les premiers pour l'année 2018, nous restons conformes aux prescriptions de notre arrêté préfectoral.

1.2.4.1.2 - Les analyses de contrôle effectuées par un organisme agréé

Rapport n° 10456560-001-1 : calage de l'auto surveillance

Les effluents rejetés présentent des concentrations et des charges de polluants qui respectent les valeurs limites de l'arrêté préfectoral.

1.2.4.1.3 - <u>Les analyses semestrielles de contrôle des dioxines dans l'eau</u> <u>effectuées par un organisme agréé</u>

- 1er semestre Rapport n° 10456560-001-1
- 2ème semestre Rapport n° 98257-1-a

Les concentrations mesurées sont conformes au seuil de rejet fixé par notre arrêté préfectoral.

(Cf. Rapports d'analyses).

1.2.4.2 - Analyses résidus solides

1.2.4.2.1 - Analyse mâchefers sur site ASTRIA

Conformément à l'application de l'arrêté du 18 novembre 2011 complété par l'arrêté du 27 juillet 2012, les nouvelles analyses règlementaires conditionnant la valorisation des mâchefers ont été réalisées sur la plateforme BEDEMAT. Seule l'analyse des imbrûlés est effectuée sur le mâchefer en sortie ASTRI

réf. analyses

_	Janvier	541617	_	Juillet	592156
_	Février	548725	_	Août	602422
_	Mars	556022	_	Septembre	608155
_	Avril	564298		Octobre	618837
	Mai	574458		Novembre	626815
	Juin	582352	_	Décembre	638371

Les analyses du laboratoire agréé sont présentées en annexe.

1.2.4.2.2 - **Analyse cendres**

réf. analyses

•	1er	trimestre	548726
•	$2^{\text{\`e}\text{me}}$	trimestre	574459
•	$3^{\text{\`e}\text{me}}$	trimestre	624580
•	4 ^{ème}	trimestre	626813

Les analyses du laboratoire agréé sont présentées en annexe.

1.2.4.2.3 - Analyse des gâteaux filtre presse

réf. analyse

•	1er	trimestre	548727
•	$2^{\text{ème}}$	trimestre	574460
•	$3^{\text{\`e}me}$	trimestre	624579
•	4 ^{ème}	trimestre	626814

Les analyses du laboratoire agréé sont présentées en annexe.

1.2.4.3 - Analyse rejets atmosphériques

Nous avons présenté en annexe:

1.2.4.3.1 - Les tableaux mensuels d'auto-surveillance

Rapports de synthèse mensuels de janvier à décembre

Les résultats de suivi des valeurs limites d'émission dans l'air respectent les prescriptions fixées dans l'arrêté préfectoral relatives à la durée de dépassement des concentrations moyennes sur 30 minutes et 10 minutes des rejets et à la durée des indisponibilités des analyseurs.

Concentration moyennes sur 30 minutes et 10 minutes

La durée cumulée de fonctionnement sur une année de chaque ligne lorsque les mesures en continu montrent qu'une valeur limite de rejet à l'atmosphère est dépassée, est inférieure aux 60 heures autorisées par l'arrêté préfectoral. Les durées cumulées sur 2018 s'établissent aux valeurs suivantes :

Ligne 1: 06 heures 30 minutesLigne 2: 12 heures 30 minutesLigne 3: 09 heures 00 minutes

Les dépassements ont été constatés pour les éléments suivants :

- SO2 (temps total : 11 heures) : Les dépassements ont eu plusieurs origines :
- Pour une durée de 6 heures 30 minutes ces dépassements sont dus à des augmentations importantes et passagères de la concentration en SO2 dans les gaz de combustion n'ont pu être compensées assez rapidement par la neutralisation des eaux de lavage. Ces augmentations sont dues aux quantités importantes de SO2 générées par certains déchets.
- Pour une durée de 4 heure 30 minutes, ces dépassements sont consécutifs à une augmentation de la concentration en SO2 dans les gaz de combustion, liée à la nature des déchets incinérés, simultanée au cycle de nettoyage acide du laveur basique. Cette concomitance n'a pas permis de réguler le pH des eaux du laveur et donc de compenser l'augmentation.
- Poussières (temps total : 13 heures)
- Pour une durée de 11 heures 30 minutes de dépassement, les augmentations de la concentration en poussières dans les fumées rejetées ont eu lieu alors que les équipements de traitement des fumées étaient en marche normale avec des paramètres de fonctionnement indiquant une forte quantité de poussières captées au niveau de l'électrofiltre sec.
 - Ces dépassements sont consécutifs aux quantités importantes de poussières générées par certains déchets qui ne sont pas captées intégralement par les électrofiltres.
- Pour une durée de 1 heure de dépassement de la concentration en poussières. Ce dernier a été enregistré lors de la réalisation d'une opération de maintenance sur l'extracteur mâchefers de la ligne.
 - En effet, la perte de la garde hydraulique de l'extracteur a entraîné l'augmentation de la vitesse du ventilateur de tirage pour maintenir la dépression de la ligne et de la quantité de poussières aspirées.

- Pour une durée de 30 minutes de dépassement de la concentration en poussières qui fait suite à un défaut de l'électrofiltre. La ligne a été arrêtée pour permettre l'intervention de la maintenance et le contrôle interne de l'équipement.
- CO (temps total : 2 heures 30 minutes)
- Pour une durée de 1 heures 20 minutes, ces dépassements de la concentration en CO sont dus à l'incinération de déchets issus de l'activité économique à fort PCI rendant plus difficile le réglage des paramètres de combustion.
- Pour une durée de 50 minutes, ce dépassement est apparu suite à des difficultés de réglages de la combustion dues à la nature du déchet en fosse.
 Ces dépassements ont entraîné, comme le demande la réglementation, 2 arrêts de la ligne concernée sur la journée.
- Pour une durée de 20 minutes, ce dépassement est dû aux redémarrages du four. En effet, les démarrages de lignes sont des périodes sensibles pendant lesquelles les paramètres de combustion ne sont pas encore stabilisés et sont donc plus favorables au dépassement des seuils. Ces dépassements ont entraîné, comme le demande la réglementation, 3 arrêts de la ligne concernée sur la journée.
- NOx (temps total: 1 heure 30 minutes)
- Pour une durée de 1 heure du temps de dépassement de la concentration en oxydes d'azote consécutif à un défaut ponctuel de régulation sur l'injection d'ammoniaque
- Pour une durée de 30 minutes du temps de dépassement de la concentration en NOx consécutive à une augmentation de la concentration en SO2 dans les gaz de combustion, liée à la nature des déchets incinérés, simultanée au cycle de nettoyage acide du laveur basique. Cette concomitance n'a pas permis de réguler le pH des eaux du laveur et donc de compenser l'augmentation.

Validation des moyennes journalières

Le nombre de moyennes journalières devant être écartées pour cause de mauvais fonctionnement ou d'entretien des systèmes de mesure en continu ne doit pas être supérieur à 10 mesures par an.

Le nombre de moyennes journalières invalides sur 2018 s'établit aux valeurs suivantes :

Ligne 1 : 0Ligne 2 : 0

• Ligne 3:0

Disponibilité des analyseurs de fumées

La durée cumulée sur l'année des indisponibilités des dispositifs de mesure en continu de chaque ligne est inférieure aux 60 heures autorisées par l'arrêté ministériel du 03 août 2010.

Ces durées s'établissent pour 2018 aux valeurs suivantes :

Ligne 1:8 h 10 mn
Ligne 2:6 h 30 mn
Ligne 3:2 h 00 mn

Les causes de ces indisponibilités sont les suivantes :

- Pour une durée de 11 heures 10 minutes sur le système de mesure en continu due à une température haute du local analyseur.
- Pour une durée de 1 heure 40 minutes, une indisponibilité sur le système de mesure des poussières qui fait suite à un défaut général de l'analyseur. Une fois le basculement sur l'analyseur redondant des vérifications par le service maintenance ont été réalisées.
- Pour une durée de 2 heures une indisponibilité sur le système de mesure en continu de l'ammoniac qui fait suite à un défaut ponctuel sur l'acquisition des données de l'analyseur.
- Pour une durée de 30 minutes, une indisponibilité de la mesure CO due à une mesure ponctuelle hors gamme sur l'analyseur concerné.
- Pour une durée de 30 minutes sur le système de mesure en continu global a été enregistrée suite à une explosion dans le four
- Pour une durée de 30 minutes sur le système de mesure en continu suite à un défaut de remplacement de la bouteille de gaz étalon.
- Pour une durée de 20 minutes une indisponibilité sur le système de mesure en continu du CO a été enregistrée durant un étalonnage automatique mensuel de l'analyseur.

(Cf. Rapports de synthèse mensuels de janvier à décembre).

1.2.4.3.2 - Les analyses de contrôle - 1er semestre - ligne 1-2-3

Surveillance des rejets atmosphériques effectuée par un laboratoire extérieur accrédité COFRAC.

Pour le 1^{er} semestre – lignes 1, 2 et 3.
 Rapports APAVE n° 10188277-001-2, 10188278-001-2, 10188280-001-2

Conformément aux prescriptions de notre arrêté préfectoral, le contrôle du 1er semestre de nos rejets atmosphériques par un organisme extérieur agréé COFRAC a été réalisé entre le 23 mars et le 16 avril 2017.

Ce contrôle n'a pas révélé de dépassement des valeurs limites d'émission, et nous n'avons pas constaté d'évolutions significatives.

1.2.4.3.3 - Les analyses de contrôle - 2ème semestre - ligne 1-2-3

Surveillance des rejets atmosphériques effectuée par un laboratoire extérieur accrédité COFRAC.

Pour le 2^{ème} semestre - lignes 1, 2 et 3
 Rapports APAVE n° 10542612-001-1, 10542613-001-1 et n° 10542614-001-1

Conformément aux prescriptions de notre arrêté préfectoral, le contrôle du 2ème semestre de nos rejets atmosphériques par un organisme extérieur agréé COFRAC a été réalisé entre le 09 et le 25 septembre 2017.

Ce contrôle n'a pas révélé de dépassement des valeurs limites d'émission, et nous n'avons pas constaté d'évolutions significatives.

1.2.4.3.4 - Les analyses de contrôle en semi-continu des dioxines dans l'air

L'arrêté ministériel du 03 août 2010 imposait à ASTRIA la mise en place de systèmes d'analyse en semi continue des dioxines furannes à compter du 01 juillet 2014.

Ces systèmes, appelés "AMESA", sont en fonctionnement sur les 3 lignes depuis le 13/02/2014 à l'issue d'une période de mise en service industrielle de 8 semaines.

Nous avons joint les rapports de contrôle de ces mesures sur l'année 2018 en annexe IV.2.

Les rapports des périodes 55 à 67 indiquent des valeurs de concentrations en dioxines mesurées par les analyseurs en semi continus sur l'ensemble des lignes inférieures à la valeur de référence de 0,1 ng/Nm³.

Disponibilité des analyseurs dioxines furannes :

La durée cumulée sur l'année de la disponibilité des dispositifs de mesure des polluants mesurés en semi continu doit être supérieure à 85 % du temps de fonctionnement de l'installation.

Ces durées s'établissent pour la période janvier à décembre 2018 aux valeurs suivantes (données windeva) :

Ligne 1: 99,68 %

Ligne 2: 99,27 %

Ligne 3: 99,19 %

(Cf. Rapports d'analyses).

2 – Rapport général sur le fonctionnement et faits majeurs de l'exercice

2.1 - Centre de Tri

Malgré l'augmentation de la population, nous constatons une baisse des apports BM de 1.67%.

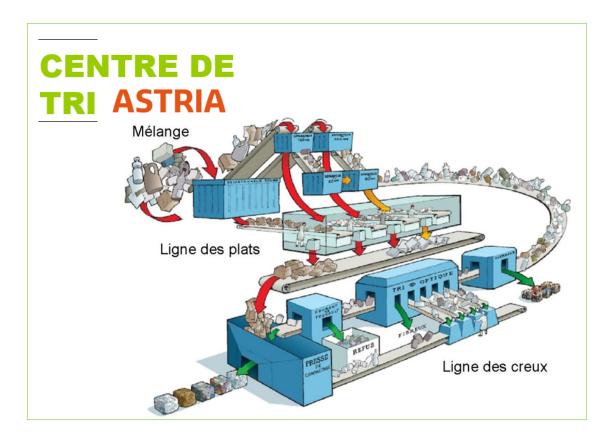
L'augmentation des exigences de nos repreneurs sur la qualité de nos gros de magasin, nous a contraint à augmenter la qualité de ces derniers.

De plus, nous constatons une augmentation des films et barquettes qui engendre une augmentation du taux de refus.

Ainsi, le taux de refus du centre de tri a augmenté en 2018 pour atteindre 18,7%.

La démarche de réduction des TMS (troubles musculo-squelettiques) a été poursuivie en 2018.

Le cycle de rotation des équipes de matin et d'après-midi a été modifié. Il est passé d'une rotation tous les 5 jours à une rotation tous les 3 jours/2 jours. Un bilan doit être fait avec les salariés en début d'année 2019 pour valider les bienfaits de ce changement.



2.2 - Unité de Valorisation Energétique

La modification du soutirage 1 de la turbine a été réalisé courant septembre/octobre. Ainsi, l'alimentation du réseau de chaleur Saint Jean-Belcier est réalisée via ce soutirage depuis le 29 octobre 2018.

Au cours de l'année quelques arrêts sur incident ont dû être réalisés :

✓ Four n° 1

Arrêt du 28 au 31 janvier 2018

Arrêt du 08 au 11 février 2018

Arrêt le 25 avril 2018

Arrêt du 19 au 21 juin 2018

Arrêt du 21 au 23 août 2018

Arrêt du 16 au 17 novembre 2018

Arrêt du 05 au 06 décembre 2018.

Ramonage parcours horizontal

Fuite 1^{er} parcours et plafond 2^{ème} parcours

Contrôle électrofiltre sec (dysfonctionne champs 1)

Fuite harpe suspendue 3ème parcours Fuite collecteur harpe suspendue 3ème parcours

Fuite parcours horizontal niveau vaporisateur

Fuite parcours horizontal économiseur 2

✓ Four n° 2

Arrêt du 14 au 15 mai 2018

Arrêt du 17 au 18 juin 2018

Arrêt du 24 au 25 juillet 2018

Contrôle dénox, catalyseur, échangeur, économiseur, registre by-pass

Contrôle dénox, catalyseur, échangeur, économiseur, registre by-pass

Contrôle dénox, catalyseur, échangeur,

économiseur, registre by-pass

✓ Four n° 3

/

Huit véhicules (dont quatre de BORDEAUX METROPOLE) ont été détectés par le système de contrôle radiologique du chargement des véhicules (CRCV) pour des mesures de 0,28 μ Sv/h, 0,29 μ Sv/h (x2), 0,32 μ Sv/h, 0,33 μ Sv/h, 0,67 μ Sv/h, 3,49 μ Sv/h et 5,16 μ Sv/h

Les dispositions du document « Méthodologie à suivre en cas de constat d'un niveau non nul de radioactivité » transmis par la DREAL ont systématiquement été appliquées.

2.3 - Mâchefers

L'extraction des métaux ferreux et non ferreux, le criblage et la maturation des mâchefers ont été réalisés, sur le site de la plate-forme interrégionale de valorisation des mâchefers « BEDEMAT » à Bédénac 17.







Bilan de la valorisation des mâchefers

	2017	2018
Production de mâchefers	57 679,530 t	55 691,730 t
ratio à la tonne incinérée	22,71 %	22,21 %
Mâchefers valorisés	52 317,170 t	45 281,630 t
Mâchefers classe II	2 727,310 t	1 973,170 t
ratio à la tonne incinérée	1,0 %	0,79 %
Acier valorisé	3 785,330 t	3 622,930 t
Aluminium valorisé	886,570 t	1 121,430 t
Variation stock	- 2 036,850 t	3 692,570 t

3 – <u>Travaux d'entretien et de renouvellement réalisés en 2018</u>

3.1 - Centre de Tri

Les travaux de maintenance courante ont été réalisés, ainsi que quelques travaux de gros entretien liés à l'exploitation du process.

- Remplacement de l'ensemble de la détection incendie => en cours (réception sur février 2019)
- Climatisation du TGBT
- Remplacement du tambour arrière d'un tapis accélérateur du séparateur optique ligne B
- Mise en place de Blaxtair sur les engins pour éviter les risques de collisions engins piétons
- Remise en état et consolidation des murs zone stockage amont
- Remplacement de 3 motoréducteurs,
- Remplacement de la motorisation du portail sortie centre de tri.
- Mise en place de caméras thermiques au niveau du stock amont (réception février 2019)
- Remise en état du poussoir de la presse à paquets
- Modification de l'angle d'un séparateur balistique de la ligne JRM pour amélioration de la qualité des journaux magazines
- Mise en place d'une goulotte pour récupérer les bouteilles plastiques sur la ligne des cartons
- Remise en état de la voirie entrée centre de tri .250 m² d'enrobé
- Remise en état de l'éclairage du niveau 0 avec passage en projecteurs led
- Remplacement de 12 bandes transporteuses
- Remplacement de 4 arbres de transmission sur les séparateurs balistiques
- Remplacement de 14 palettes sur les séparateurs balistiques
- Remplacement de 4 motoréducteurs

3.2 – <u>Unité de Valorisation Energétique</u>

Pour cette année 2018, les arrêts techniques 18 mois se sont déroulés aux dates suivantes :

- Ligne n° 1 : du 28 février au 30 mars
- Arrêt général usine : du 16 au 20 septembre
- Groupe Turbo Alternateur : du 16 septembre au 26 octobre
- Ligne n° 3 : du 11 septembre au 11 octobre

Pour la ligne 1, les principaux travaux réalisés sont les suivants :

- Travaux goulotte/poussoirs OM/grilles :
 - Remise en état des tôles sous le clapet OM,
 - Mise en place de butées sur les clapets OM,
 - Remplacement racleur + tôles d'usure sur poussoir supérieurs et inférieurs,
 - Remplacement de 20 rangées de grilles,
 - Remplacement de 8 vérins de grilles.

Travaux chaudière :

- Ecran arrière : remplacement de 17 tubes de 2 000mm (par des panneaux pré-revêtus d'Inconel),
- Ecran latéral gauche : remplacement de 68 tubes de 2 000mm (par des panneaux pré-revêtus d'Inconel),
- Remplacement voute de la paroi N°3 en haut du parcours 2 avec inconel,
- Remplacement du plafond sur 1m en haut du parcours 2 sur paroi N°1,
- Remise en état des 2 harpes vibrées,
- Mise en place de 16 m2 d'inconel pour raccordement panneaux inconel et entretien inconel existant dans le premier et le second parcours,
- Pose Inconel (projection thermique) de 12 m2 dans le 3e parcours,
- Remplacement du collecteur bas avec crosses entrée surchauffeur primaire 2 avec changement talons de frappage,
- Remplacement de 14 talons de frappage et des vidanges sur l'économiseur 1,
- Remplacement collecteur de purges sur l'économiseur 1 et 2.
- Travaux puits mâchefer/extracteur/redler sous grilles :
 - Remise en état des portes et vannes de vidange,

- Remplacement racleurs inférieurs extracteur,
- Remplacement des moteurs du vibrant.
- Remise en état de la fumisterie du four,
- Remise en état calorifuge,
- Catalyseurs :
 - Mise en place d'une trappe d'accès à l'échangeur/économiseur,
 - Modification circuit d'évacuation des purges de réchauffage des ramoneurs,
 - Mise en place de capteurs permettant de contrôler l'étanchéité du by-pass,
- Travaux de révision robinetterie,
- Remise en état désaturateur,

Pour la ligne 3, les principaux travaux réalisés sont les suivants :

- Travaux goulotte/poussoirs OM/grilles :
 - Remplacement des plaques frontales et des racleurs de poussoirs OM,
 - Remplacement racleur + tôles d'usure sur poussoir supérieurs et inférieurs,
 - Remplacement de 18 rangées de grilles,
 - Remplacement de 8 vérins de grilles.
 - Remise des tôles d'usure et des isolants de la goulotte.

Travaux chaudière :

- Ecran latéral gauche : remplacement de 28 tubes de 2 000mm (par des panneaux pré-revêtus d'Inconel),
- Ecran latéral droit : remplacement de 44 tubes de 2 000mm (par des panneaux pré-revêtus d'Inconel),
- Remise en état des 2 harpes vibrées.
- Mise en place de 18 m2 d'inconel pour raccordement panneaux inconel et entretien inconel existant dans le 1er et le second parcours,
- Pose Inconel (projection thermique) sur le plafond du second parcours (16 m2) et dans le 3e parcours (12 m2),

- Remplacement de 44 tubes sur le surchauffeur primaire 1 + changement talons de frappage,
- Remplacement de 15 talons de frappage sur l'économiseur 1,
- Remplacement des purges sur l'économiseurs 1.
- Travaux puits mâchefer/extracteur/redler sous grilles :
 - Remplacement des tôles de chutes du haut du puit,
 - Remise en état déflecteur + manchette sur puit mâchefer,
 - Remise en état de 5 portes et vannes de vidange,
 - Remplacement racleurs inférieurs extracteur,
 - Remplacement vérins poussoir extracteur,
 - Remplacement réducteur + tourteau + arbre de cde reddler sous grilles.
- Remise en état de la fumisterie du four,
- Changement de la première couche du catalyseur,
- Remise en état calorifuge,
- Remise en état échangeur économiseur catalyseur,
- Travaux de révision robinetterie,
- Remise en état désaturateur et changement manchette.

Pour l'arrêt usine, les principaux travaux réalisés sont les suivants :

- Maintenance majeure de la turbine avec ajout soutirage,
- Inspection majeure du réducteur GTA,
- Maintenance de type 1 de l'alternateur avec modification des paliers,
- Maintenance des postes électrique HT et des transformateurs,
- Travaux de révision robinetterie et soupapes,
- Travaux de maintenance du plan de grilles sur les lignes 1 et 2,
- Travaux de fumisterie sur les lignes 1 et 2,
- Divers contrôles et essais en charge sur les ponts roulants OM, mâchefers et GTA.
- Travaux de remise en état des pompes,
- Contrôles des pales et jupes aérocondenseurs.

Les autres travaux de GER et travaux neufs notables de cette année 2018 sont :

- o Changement de la première couche du catalyseur L2,
- o Nettoyage des aérocondenseurs en S20 et S45,
- o Intervention IPCOS pour optimisation des régulations de combustion et autres,
- o Remplacement des cassettes de climatisation/chauffage du hall d'accueil,
- Modification/optimisation des purges du RCU.

4 – Programme G.E.R. et gros travaux programmés pour 2019

4.1 - Programme GER

4.1.1. - Centre de Tri

Les travaux ci-après seront programmés dans l'année :

- Réception de la détection incendie et des caméras thermiques par le CNPP
- Remplacement de la porte de sortie du quai au niveau 3.50 m.
- Arrêt technique sur la presse à balles
- Arrêt technique sur la presse à paquets.
- Remplacement de 2 arbres sur les séparateurs balistiques
- Mise en place d'un transporteur pour améliorer l'ergonomie du poste sur le tri des pet couleur de la ligne refus creux
- Nettoyage de l'intérieur des bâches du centre de tri
- Préventif sur l'ensemble des paliers et roulements
- Mise en place d'une alarme anti-intrusion au niveau des bureau et atelier
- Remplacement autant que besoin des bandes transporteuses et palettes des séparateurs balistiques
- 4 visites de contrôle par le constructeur des séparateurs optiques.
- Thermographie de l'ensemble des armoires électriques

Les différents autres travaux de maintenance courante seront effectués.

4.1.2 - Unité de Valorisation Energétique

Pour 2019, les arrêts techniques de maintenance des installations sont programmés comme suit :

- Ligne n° 2 : du 27 février au 29 mars
- Ligne n° 1 : du 11 septembre au 11 octobre

Nous avons prévu de réaliser les travaux suivants :

- Sur l'ensemble Four-Chaudière des lignes 1 et 2 :
 - L'entretien des poussoirs OM et du caisson de water jacket
 - L'entretien et le remplacement partiel des grilles des fours,
 - La remise en état de la fumisterie des fours avec l'entretien des joints des tuiles réfractaires.
 - Pour la chaudière ligne 1 :
 - 1er parcours : remplacement de 80 tubes d'écrans en panneau revêtus inconel de 2000 mm de hauteur et largeur de 3 ou 4 tubes.
 - 3ème parcours : fourniture et pose de 2 systèmes de frappage
 - Préfabrication et montage d'un tronçon de collecteur sous harpe vibrée sur 5 tubes avec niples de 500 mm
 - Economiseur 1 : Sur les harpes 1 à 15
 - Préfabrication et montage de 16 talons de frappage
 - Préfabrication et montage de 16 vidanges avec goussets
 - Surchauffeur primaire 1 : remplacement des 44 tubes des harpes 1 et 2 avec préfabrication et montage de talons de frappage avec collecteurs
 - Pour la chaudière ligne 2 :
 - 1er parcours : remplacement de 80 tubes d'écrans en panneau revêtus inconel de 2000 mm de hauteur et largeur de 3 ou 4 tubes.

- 3ème parcours : fourniture et pose de 2 systèmes de frappage
- Préfabrication et montage d'un tronçon de collecteur sous harpe vibrée sur 5 tubes avec niples de 500 mm
- Vaporisateur 1 : Sur les harpes 1 à 15
 - Préfabrication et montage de 15 talons de frappage
- Surchauffeur primaire 1 : remplacement des 44 tubes des harpes 1 et 2 avec préfabrication et montage de talons de frappage avec collecteurs
- Le contrôle et l'entretien du puits mâchefer et de l'extracteur mâchefer,
- L'entretien des redlers sous chaudière,
- Entretien et contrôle de l'ensemble des moteurs et variateurs

4.2 - Gros travaux programmés en 2019

4.2.1. - Centre de Tri

- Finalisation des travaux de fin de contrat,
- Mise en service des caméras thermiques du hall de réception,
- Travaux de remise en état des voiries.

4.2.2. - Unité de Valorisation Energétique

- Finalisation des travaux de de fin de contrat,
- Changement de la cabine du funiculaire,
- Changement du canon incendie automatique de la fosse OM,
- Travaux de remise en état des voiries.



CHAPITRE 2 BILAN RESSOURCES HUMAINES

1 – Personnel de service

1.1 - Effectif

1.1.1 - Effectif Centre de Tri

L'effectif opérationnel permanent est de 66 personnes se décomposant de la manière suivante :

<u>Fonction</u>	Qualification	<u>Nombre</u>
Responsable d'exploitation	Responsable centre de tri	1
Contremaître maintenance	Responsable d'unité	1
Responsable maintenance	Responsable d'unité	1
Responsable d'équipe	Responsable de conduite	3
Technicien de poste	Conducteur	5
Cariste	Conducteur	3
Responsable de cabine	Responsable de conduite	3
Trieurs suppléant resp. Cabine	Agent centre de traitement	3
Trieurs	Agent centre de traitement	43
Technicien de maintenance	Technicien de maintenance	1
Agent d'entretien	Agent de maintenance	1
Agent de propreté	Agent de maintenance	0,5
	Soit ramené en temps plein -	65,5 postes

Le Centre de Tri fonctionne en trois équipes, deux équipes de journée en rotation alternée et une équipe travaillant à poste fixe de nuit.

A l'effectif permanent, s'ajoutent :

- 2 Trieurs : contrat à durée déterminée en remplacement
- du personnel intérimaire représentant en heures travaillées l'équivalent de 8 personnes à temps plein et en année courante. Ce personnel assure les remplacements ponctuels des titulaires en congés payés ou en arrêt maladie.

1.1.2 - Effectif Unité de valorisation énergétique

L'effectif opérationnel permanent est de 37 personnes se décomposant de la façon suivante :

<u>Fonction</u>	<u>Qualification</u>	<u>Nombre</u>
Responsable UVE	Responsable de site	1
Responsable d'exploitation	Responsable d'unité	1
Assistant technique process et tx	Technicien	0,5
Chef de quart	Responsable de conduite	5
Adjoint de quart	Responsable de conduite	5
Conducteur pontier rondier	Conducteur	9
Gestionnaire sous-produits	Conducteur	2
Agent gestion du quai	Agent centre de traitement	1
Agent gestion des pesages	Agent centre de traitement	1
Responsable maintenance	Responsable d'unité	1
Technicien en automatisme	Responsable de maintenance	1
Instrumentiste	Technicien de maintenance	1
Electromécanicien	Technicien de maintenance	2
Mécanicien	Technicien de maintenance	1
Technicien de maintenance	Technicien de maintenance	4
Technicien GMAO - magasinier	Technicien de maintenance	1

Soit ramené en temps plein - 36,5 postes
--

A l'effectif permanent, s'ajoutent :

- 1 Adjoint au Responsable exploitation en contrat à durée déterminée surcroît
- 1 apprenti au service maintenance en contrat d'alternance à durée déterminée
- du personnel intérimaire représentant en heures travaillées l'équivalent d'environ 3 personnes à temps plein et en année courante. Ce personnel assure les remplacements ponctuels des titulaires en congés payés ou en arrêt maladie.

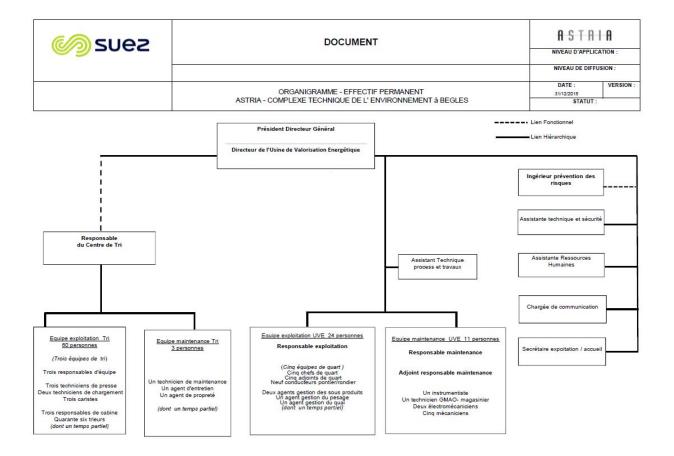
1.1.3 - Effectif Administration

Cet effectif fonctionnel est composé de 4 personnes :

<u>Fonction</u>	Qualification	<u>Nombre</u>
Assistante ressources humaines Assistante technique & sécurité Secrétaire d'exploitation Chargée de communication	Technicien fonction support Technicien fonction support Technicien fonction support Technicien fonction support	1 1 1
	Soit ramené en temps plein -	4 postes

Soit un effectif global à fin 2018 de 107 personnes titulaires et 4 personnes en contrat à durée déterminée.

1.2 - Organigramme (effectif permanent)



1.3 - Stagiaires

Nous avons intégré, à différents niveaux, 9 stagiaires assurant ainsi l'équivalent de 51 semaines de formation :

- 1 stagiaire Bachelor de Technologie
- 1 stagiaire école d'ingénieur 1ère année
- 1 stagiaire licence pro instrumentation et contrôle industriel
- 1 stagiaire seconde technologique
- 3 stagiaires BAC PRO MEI (maintenance équipements industriels)
- 1 stagiaire classe de 4ème
- 1 stagiaire plateforme d'orientation

2 – Etat récapitulatif de l'effectif

L'état présenté en annexe récapitule pour l'année 2018 et pour chaque salarié inscrit au registre du personnel, les éléments suivants :

- Age
- Poste occupé
- Date d'embauche et/ou de reprise d'ancienneté
- Diplôme et formation
- Statut et niveau de qualification
- Nature du contrat de travail
- Temps de travail (temps partiel éventuel, modalités)
- Salaire brut de base
- Montant total brut de la rémunération annuelle (y compris avantages particuliers)
- Etat des droits acquit (heures, congés payés, compte épargne temps)

3 - Etat des contentieux ou mesures disciplinaires

Sans objet, pas d'encours.

4 – <u>Liste des contrats avec les organismes sociaux</u>

Contrat de prévoyance :

GRAS SAVOYE - 12/14 rue du Centre - 93197 NOISY LE GRAND Cedex

Référence client : 032231

Contrat de retraite:

REUNICA - 154 rue Anatole France - 92599 LEVALLOIS PERRET Cedex

Référence client : 399730761

5 – <u>Liste des accords salariaux, des usages et pratiques</u>

LISTE DES ACCORDS EN VIGUEUR au 31/12/2018

SOCIETE	INTITULE ACCORD	DATE DE
		SIGNATURE
	CONVENTION D ENTREPRISE	06/06/1999
	AVENANT 1 LA CONVENTION D ENTREPRISE	15/01/2001
ASTRIA	AVENANT 2 LA CONVENTION D ENTREPRISE	05/09/2001
ASTRIA	ACCORD RTT	25/06/1999
	AVENANTS 1 ET 2 ARTT	28/06/1999
	AVENANT 3 ARTT	25/10/1999
	<u> </u>	
	ORGANISATION ET DUREE DU TRAVAIL POUR	
	LE PERSONNEL POSTE	20/06/2008
	AVENANT ACCORDS INTERESSEMENTS	
		26/06/2014
	ACCORD RELATIF AUX MODALITES DE	
	REMPLACEMENT AU PIED LEVE ET RENFORT	
ETABLISSEMENT SUD OUEST DE L'UES	ASTREINTE	07/10/2011
SUEZ RV ENERGIE	ACCORD RELATIF AUX MODALITES D	
	ATTRIBUTION ET D INDEXATION DE LA PRIME	
	"DASRI"	28/11/2011
	ACCORD TRAVAIL DE NUIT	11/06/2013
	ACCORD AMENAGEMENT TPS DE TRAVAIL	
	EQUIPE DE TRI	15/01/2018
		13/2//=212
	ACCORD DE PARTICIPATION	14/06/2004
		14/00/2004
	ACCORD RELATIF A L'EGALITE	
	PROFESSIONNELLE ENTRE LES HOMMES ET	
	LES FEMMES	29/11/2012
	ACCORD RELATIF A LA REPRESENTATION	
	SOCIALE AU SEIN DE LUES SUEZ RV	
	ENERGIE	28/11/2018
	REVISION 3 DE L ACCORD CADRE SUR LES	
	STRUCTURES DE REPRESENTATION SOCIALE	
	DE NOVERGIE	03/04/2009
	ACCORD SUR LE PLAN D EPARGNE UES	14/06/2004
Unité Facentieus et Casiela	ACCORD COLLECTIF D ENTREPRISE SUR LE	
Unité Economique et Sociale	COMPTE EPARGNE TEMPS	12/09/2002
	ACCORD CADRE RELATIF A LA	12/03/2002
	RENEGOCIATION DES ACCORDS D	
		0047/0040/0040
	INTERESSEMENT D ETABLISSEMENTS	2017/2018/2019
	ABONDEMENT PERCO DU GROUPE GDF	
	SUEZ	14/12/2010
	ACCORDS DE NEGOCIATIONS ANNUELLES	
	OBLIGATOIRES	ANNUEL
	ACCORD COLLECTIF SUR LE COMPTE	
	EPARGNE TEMPS AU SEIN DE L'UES	
	NOVERGIE	15/01/2014
	ACCORDS SUR LA PREVENTION DE LA	
	PENIBILITE AU SEIN DE L'UES NOVERGIE	15/01/2014
	ACCORD RELATIF A LA MISE EN PLACE D	
	UNE INSTANCE NATIONALE DE DIALOGUE AU	
	SEIN DE SITA France	06/04/2040
		26/04/2012
0.057.57.5	ACCORD SUEZ RV France sur la mobilité dans	
SUEZ RV France / IND	un contexte de réorganisation ayant un impact	
	sur l'emploi	12/02/2018
	PERCO	10/12/2013
	REITERATION DE L'ACCORD SITA France	
	RELATIF A L'ABONDEMENT PERCO	03/02/2014



CHAPITRE 3 <u>COMPTE RENDU FINANCIER</u>



Nota:

Les comptes présentés dans le présent document doivent être validés par nos commissaires aux comptes. Ils ont donc un caractère provisoire.

1 – Rapport général annuel

1.1 - Faits marquants du compte de résultats de l'exercice 2018

• Chiffre d'affaires :

Baisse de 4.2 % du chiffre d'affaires avec des variations entre les différents postes :

- Baisse du tonnage BM trié (- 661 t),
- Baisse importante du tonnage extérieur BM trié (- 4 011 t),
- Baisse importante du poste valorisation matière due à la chute du cours de reprise,
- Augmentation des apports BM sur l'UVE (+ 4 344 t),
- Baisse des apports extérieurs BM sur l'UVE (- 9 267 t),
- Hausse du poste valorisation électrique due à un cours du rachat de l'électricité plus favorable.
- Hausse du poste valorisation thermique due aux nouveaux raccordements du réseau de chaleur.

Charges:

Baisse de 2.2 % des charges avec des variations entre les différents postes :

- Baisse des frais d'évacuation des résidus et des achats fluides, pièces et consommables en cohérence avec la baisse du tonnage incinéré,
- Augmentation du poste GER s'expliquant principalement par les travaux réalisés sur la turbine.

• Résultat d'exploitation :

Compte tenu des éléments précités, le résultat d'exploitation est en baisse par rapport à l'année 2017 de 917 k€.

1.2 - Calcul provisoire de la contribution de Bordeaux Métropole (EBE 2018)

Comptes sociaux 2018

en k€

Désignation	Compte	Montant
Vente (retraité contribution Bordeaux Métropole)	70	+ 38 704
Consommations en provenance des Tiers	601 à 606	- 3 599
	608	+ 0
	61	- 22 541
	62	- 2 636
Subventions d'exploitation	74	+ 37
Impôts et taxes	63	- 2 409
Charges de personnel	64 / 90	- 5 537
EBE		+ 2 019
Loyer Crédit-Bail		+ 12 589
Frais de Siège		+ 1 756
EBE RETRAITE		+ 16 364

CEP inséré dans l'annexe B1 de l'avenant n°5

en k€

Désignation	Montant
Total produits d'exploitation	+ 43 957
Total charges d'exploitation	- 39 481
Dotations, provisions et amortissements	+ 1 210
EBE	+ 5 686
Loyer Crédit-Bail	+ 12 865
Frais de Siège	+ 1 984
EBE RETRAITE	+ 20 535

Calcul de la contribution selon l'article 9 de l'annexe B1 de l'avenant n°5

en k€

Excédent	- 4 171
% d'excédent par rapport au CEP	-20,31%
% applicable (tranche 5 à 15%)	0,00%
CONTRIBUTION Bx Métropole	+ 0

1.3 - Calcul intéressement de Bordeaux Métropole aux performances techniques « Annexe B1 : avenant 5 - article 16.2.1. »

Article 17,2,1 modifié par avenant n°7 du mois de mars 2014

Une réduction de prix s'opère aux tonnages Bx Métropole si les **tonnages globaux incinérés** dépassent 260 000 Tonnes dans l'année civile.

La réduction de prix est de 0,33 € HT la tonne (valeur 1er janv 2014)

Révision de prix selon article 19.1

Cette réduction de prix se calcule par tranche de 1000 tonnes traitées au dela de 260 000 tonnes

R = 0,33 €t x (Q-260 000) / 1000

La réduction de prix s'applique aux tonnages apportés par Bx Métropole la même année, dans la limite de 120 000 tonnes.

Année 2018

d'où R=

tonnages incinérés globaux 250 724,00 tonnages apportés par Bx Métropole 114 202,00

avec €/t 0,33 Q 250 724,00 constante 260 000,00

-3,06108

tranche

1 000

arrondi à

Soit pour le tonnage apporté par Bordeaux Métropole réduction totale de :

-3,06

Actualisation : TVA 10%

		trim	révision	de prix	Prix révisé	totale HT	totale TTC
	1	26 154,62	4,97%	-3,06	-3,21	-84 012,49	-92 413,74
	2	33 352,74	5,26%	-3,06	-3,22	-107 431,34	-118 174,47
	3	26 887,58	6,05%	-3,06	-3,25	-87 251,77	-95 976,94
	4	27 806,68	6,90%	-3,06	-3,27	-90 957,97	-100 053,76
TOTAL		114 201,62				-369 653,56	-406 618,92

En comptabilité publique il ne peut y avoir de recette affectée, ainsi c'est un titre de recette que Bordeaux Métropole devra émettre. Le paiement des 0 € HT (soit O € TTC) interviendra dans les mêmes délais que la contribution.

-349 458,12 (valeur 1er janv 2014)

2 - Compte d'exploitation 2018

COMPTE D'EXPLOITATION A FIN DECEMBRE 2018

Bx Métropole - Tri			en €
Extérieurs Bx Métropole - Tri	PRODUITS	2018	
Extérieurs Bx Métropole - Tri		Dy Mátropolo Tri	7 661 220
Valorisation matière 1 215 703 Bx Métropole - Incinération 10 995 198 Extérieurs Bx Métropole - Incinération 21 689 Valorisation matière incinération 23 689 Valorisation électrique 4 686 951 Valorisation thermique 306 194 TGAP 741 675 Autres (yc contribution Bx Métropole) 80 110 TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION 38 704 146 CHARGES Personnel Achats fluides pièces et consommables 1 631 841 Travaux, locations et services extérieurs 2 201 649 Frais d'évacuation des résidus 4 064 809 Travaux GER 5 200 440 Assurances 788 252 Financement crédit-bail 12 366 238 Loyer terrain Bx Métropole 222 822 Autres charges d'exploitation 4 439,00 Impôts et taxes 1 646 729 TGAP 762 517 Autres dot. aux prov. et amortissements 498 823 Autres reprises aux prov. et autres produits -173 559 Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure) 6		bx ivieu opole - 111	7 001 229
Bx Métropole - Incinération Extérieurs Bx Métropole - Incinération Valorisation matière incinération Valorisation électrique Valorisation thermique TGAP Autres (yc contribution Bx Métropole) TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION Travaux, Jocations et services extérieurs Frais d'évacuation des résidus Travaux GER Assurances Financement crédit-bail Loyer terrain Bx Métropole Autres charges d'exploitation Impôts et taxes TGAP Autres dot. aux prov. et amortissements Autres reprises aux prov. et autres produits Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure) Facturation frais de siège Reprise sur provisions GER Participation & Intéressement TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL		Extérieurs Bx Métropole - Tri	1 491 690
Extérieurs Bx Métropole - Incinération Valorisation matière incinération Valorisation électrique Valorisation thermique TGAP Autres (yc contribution Bx Métropole) TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION Travaux, locations et services extérieurs Frais d'évacuation des résidus Travaux GER Assurances Financement crédit-bail Loyer terrain Bx Métropole Autres charges d'exploitation Impôts et taxes TGAP Autres dot. aux prov. et amortissements Autres dot. aux prov. et autres produits Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure) Facturation frais de siège Reprise sur provisions GER Participation & Intéressement TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION RESULTAT D'EXPLOITATION 306 194 4 686 951 306 194 80 110 38 704 146 20 164 4 054 809 1 631 841 1 631 841 1 631 841 1 631 841 1 631 841 1 631 841 1 646 809 1 646 809 1 648 809 1 753 662 38 1 220 242 2 222 2 222 2 222 2 22 22 2 22 22 2 22 2		Valorisation matière	1 215 703
Valorisation matière incinération Valorisation électrique Valorisation électrique Valorisation thermique TGAP Autres (yc contribution Bx Métropole) TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION 38 704 146 CHARGES Personnel Achats fluides pièces et consommables Travaux, locations et services extérieurs Frais d'évacuation des résidus Travaux GER Assurances Financement crédit-bail Loyer terrain Bx Métropole Autres charges d'exploitation Impôts et taxes TGAP Autres dot. aux prov. et autres produits Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure) Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure) Fracturation frais de siège Reprise sur provisions GER Dotation aux provisions GER Participation & Intéressement TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION 3 035 109 RESULTAT D'EXPLOITATION 3 035 109		·	10 995 198
Valorisation électrique Valorisation thermique TGAP Autres (yc contribution Bx Métropole) TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION 38 704 146 CHARGES Personnel Achats fluides pièces et consommables Travaux, locations et services extérieurs Frais d'évacuation des résidus Travaux, locations et services extérieurs Pinancement crédit-bail Loyer terrain Bx Métropole Autres charges d'exploitation Impôts et taxes TGAP Autres dot. aux prov. et amortissements Autres reprises aux prov. et autres produits Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure) Facturation frais de siège Reprise sur provisions GER Dotation aux provisions GER Participation & Intéressement 363 386 TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION 3035 109 RESULTAT D'EXPLOITATION 3035 109		Extérieurs Bx Métropole - Incinération	11 501 707
Valorisation thermique TGAP Autres (yc contribution Bx Métropole) TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION 38 704 146 CHARGES Personnel Achats fluides pièces et consommables Frais d'évacuation des résidus Travaux, locations et services extérieurs Frais d'évacuation des résidus Travaux GER Assurances Financement crédit-bail Loyer terrain Bx Métropole Autres charges d'exploitation Impôts et taxes TGAP Autres dot. aux prov. et amortissements Autres reprises aux prov. et autres produits Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure) Facturation frais de siège Reprise sur provisions GER Participation & Intéressement 363 386 TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION 3035 109 RESULTAT D'EXPLOITATION 3035 109		Valorisation matière incinération	23 689
TGAP Autres (yc contribution Bx Métropole) **TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION** **Personnel** Achats fluides pièces et consommables** Travaux, locations et services extérieurs** Frais d'évacuation des résidus** Travaux GER Assurances** Financement crédit-bail Loyer terrain Bx Métropole Autres charges d'exploitation Impôts et taxes** **TGAP** **Autres dot. aux prov. et amortissements** Autres reprises aux prov. et autres produits** Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure) Facturation frais de siège Reprise sur provisions GER Dotation aux provisions GER Dotation aux provisions GER Participation & Intéressement **RESULTAT D'EXPLOITATION** **RESULTAT FINANCIER** **TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION** **RESULTAT FINANCIER** **TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION** **TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION*		Valorisation électrique	4 686 951
Autres (yc contribution Bx Métropole) TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION Personnel Achats fluides pièces et consommables		Valorisation thermique	306 194
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION CHARGES Personnel Achats fluides pièces et consommables Travaux, locations et services extérieurs Frais d'évacuation des résidus Travaux GER Assurances Financement crédit-bail Loyer terrain Bx Métropole Autres charges d'exploitation Impôts et taxes TGAP Autres dot. aux prov. et amortissements Autres reprises aux prov. et autres produits Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure) Facturation frais de siège Reprise sur provisions GER Participation & Intéressement TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION RESULTAT D'EXPLOITATION 3 035 109 RESULTAT FINANCIER S 200 440 4 064 809 5 200 440 4 064 809 5 200 440 4 064 809 5 200 440 4 064 809 5 200 440 6 2 301 6 4 36 238 6 222 822 6 4 4 4 39,00 6 4 4 439,00 6 4 4 439,00 6 6 6 2 38 6 6 7 6 2 517 6 6 6 2 301 6 6 7 2 9 6 7 6 2 517 6 7		TGAP	741 675
CHARGES Personnel Achats fluides pièces et consommables Travaux, locations et services extérieurs Prais d'évacuation des résidus Travaux GER Assurances Financement crédit-bail Loyer terrain Bx Métropole Autres charges d'exploitation Impôts et taxes TGAP Autres dot. aux prov. et amortissements Autres reprises aux prov. et autres produits Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure) Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure) Facturation frais de siège Reprise sur provisions GER Dotation aux provisions GER Participation & Intéressement TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION 3035 109 RESULTAT D'EXPLOITATION 3035 109 RESULTAT FINANCIER		Autres (yc contribution Bx Métropole)	80 110
Personnel Achats fluides pièces et consommables 1 631 841 Travaux, locations et services extérieurs 2 201 649 Frais d'évacuation des résidus 4 064 809 Travaux GER Assurances 788 252 Financement crédit-bail Loyer terrain Bx Métropole Autres charges d'exploitation Impôts et taxes 1 646 729 TGAP Autres dot. aux prov. et amortissements 4 98 823 Autres reprises aux prov. et autres produits -173 559 Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure) Facturation frais de siège Reprise sur provisions GER Dotation aux provisions GER Participation & Intéressement 3 63 386 TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION 3 035 109 RESULTAT PINANCIER 4 064 809 1 201 649 4 064 809 1 201 649 4 064 809 1 23 66 238 2 22 822 4 439,00 1 646 729 762 517 Autres dot. aux prov. et autres produits -173 559 Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure) 602 301 602 301 603 301 603 303 604 303 303 303 605 303 607 303 303 303 607 303 303 303 303 303 303 303 303 303 3		TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	38 704 146
Achats fluides pièces et consommables Travaux, locations et services extérieurs Prais d'évacuation des résidus Travaux GER Assurances Financement crédit-bail Loyer terrain Bx Métropole Autres charges d'exploitation Impôts et taxes TGAP Autres dot. aux prov. et amortissements Autres reprises aux prov. et autres produits Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure) Facturation frais de siège Reprise sur provisions GER Participation & Intéressement TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION RESULTAT PINANCIER 1 631 841 2 201 649 2 201 649 4 4064 809 1 2366 238 1 2 366 238 1 2 366 238 1 2 439,00 1 646 729 1 646 72	CHARGES		
Travaux, locations et services extérieurs Frais d'évacuation des résidus Travaux GER Assurances Financement crédit-bail Loyer terrain Bx Métropole Autres charges d'exploitation Impôts et taxes TGAP Autres dot. aux prov. et amortissements Autres reprises aux prov. et autres produits Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure) Facturation frais de siège Reprise sur provisions GER Dotation aux provisions GER Participation & Intéressement 2 201 649 4 064 809 5 200 440 788 252 12 366 238 222 822 4 439,00 1 646 729 762 517 Autres dot. aux prov. et amortissements 498 823 Autres reprises aux prov. et autres produits -173 559 Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure) Facturation frais de siège 1 755 738 Reprise sur provisions GER 3 186 941 Participation & Intéressement 363 386 TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION 3 035 109 RESULTAT D'EXPLOITATION 3 035 109		Personnel	5 536 942
Frais d'évacuation des résidus Travaux GER Assurances Financement crédit-bail Loyer terrain Bx Métropole Autres charges d'exploitation Impôts et taxes TGAP Autres dot. aux prov. et amortissements Autres reprises aux prov. et autres produits Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure) Facturation frais de siège Reprise sur provisions GER Participation & Intéressement TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION RESULTAT FINANCIER 4 064 809 5 200 440 5 200 440 6 2308 222 822 4 439,00 1 646 729 762 517 762 517 4 98 823 4 98 823 4 98 823 1 755 738 6 602 301 6 755 738 7 690 371 8 3 186 941 3 186 941 3 363 386		Achats fluides pièces et consommables	1 631 841
Travaux GER Assurances Financement crédit-bail Loyer terrain Bx Métropole Autres charges d'exploitation Impôts et taxes TGAP Autres dot. aux prov. et amortissements Autres reprises aux prov. et autres produits Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure) Facturation frais de siège Reprise sur provisions GER Dotation aux provisions GER Participation & Intéressement TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION RESULTAT D'EXPLOITATION 3 035 109 RESULTAT FINANCIER 12 366 238 12 26 238 12 366 238 12 26 238 12 26 238 12 36 238 12 22 822 4 439,00 1646 729 1646 7		Travaux, locations et services extérieurs	2 201 649
Assurances Financement crédit-bail Loyer terrain Bx Métropole Autres charges d'exploitation Impôts et taxes TGAP Autres dot. aux prov. et amortissements Autres reprises aux prov. et autres produits Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure) Facturation frais de siège Reprise sur provisions GER Dotation aux provisions GER Participation & Intéressement TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION RESULTAT D'EXPLOITATION RESULTAT FINANCIER 788 252 12 366 238 12 366 238 222 822 4 439,00 1 646 729 762 517 498 823 -173 559 602 301 1 755 738 -4 991 271 3 186 941 3 186 941 3 186 941 3 3 386 TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION 3 035 109 RESULTAT FINANCIER -4 351		Frais d'évacuation des résidus	4 064 809
Financement crédit-bail Loyer terrain Bx Métropole Autres charges d'exploitation Impôts et taxes TGAP Autres dot. aux prov. et amortissements Autres reprises aux prov. et autres produits Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure) Facturation frais de siège Reprise sur provisions GER Dotation aux provisions GER Participation & Intéressement TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION RESULTAT D'EXPLOITATION 12 366 238 222 822 4 439,00 1 646 729 762 517 498 823 -173 559 602 301 1 755 738 -4 991 271 271 281 3186 941 363 386 TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION 30 3035 109 RESULTAT FINANCIER -4 351		Travaux GER	5 200 440
Loyer terrain Bx Métropole Autres charges d'exploitation Impôts et taxes TGAP 762 517 Autres dot. aux prov. et amortissements 498 823 Autres reprises aux prov. et autres produits -173 559 Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure) Facturation frais de siège Reprise sur provisions GER Dotation aux provisions GER Participation & Intéressement TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION RESULTAT D'EXPLOITATION RESULTAT FINANCIER 222 822 4 439,00 1 646 729 762 517 498 823 -173 559 602 301 1 755 738 -4 991 271 3 186 941 3 186 941 3 3386		Assurances	788 252
Autres charges d'exploitation Impôts et taxes TGAP 762 517 Autres dot. aux prov. et amortissements 498 823 Autres reprises aux prov. et autres produits Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure) Facturation frais de siège Reprise sur provisions GER Dotation aux provisions GER Participation & Intéressement TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION RESULTAT D'EXPLOITATION 3035 109 RESULTAT FINANCIER 4439,00 1 646 729 762 517 498 823 -173 559 602 301 1 755 738 -4 991 271 271 281 3 186 941 3 186 941 3 3 386		Financement crédit-bail	12 366 238
Autres charges d'exploitation Impôts et taxes TGAP 762 517 Autres dot. aux prov. et amortissements 498 823 Autres reprises aux prov. et autres produits Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure) Facturation frais de siège Reprise sur provisions GER Dotation aux provisions GER Participation & Intéressement TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION RESULTAT D'EXPLOITATION 3035 109 RESULTAT FINANCIER 4439,00 1 646 729 762 517 498 823 -173 559 602 301 1 755 738 -4 991 271 271 281 3 186 941 3 186 941 3 3 386		Loyer terrain Bx Métropole	222 822
Impôts et taxes TGAP 762 517 Autres dot. aux prov. et amortissements 498 823 Autres reprises aux prov. et autres produits -173 559 Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure) Facturation frais de siège 1 755 738 Reprise sur provisions GER -4 991 271 Dotation aux provisions GER 3 186 941 Participation & Intéressement 363 386 TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION 3 035 109 RESULTAT D'EXPLOITATION -4 351		·	4 439,00
Autres dot. aux prov. et amortissements 498 823 Autres reprises aux prov. et autres produits -173 559 Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure) Facturation frais de siège 1 755 738 Reprise sur provisions GER -4 991 271 Dotation aux provisions GER 3 186 941 Participation & Intéressement 363 386 TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION 35 669 037 RESULTAT D'EXPLOITATION 3 035 109 RESULTAT FINANCIER -4 351			1 646 729
Autres reprises aux prov. et autres produits Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure) Facturation frais de siège Reprise sur provisions GER Jotation aux provisions GER Participation & Intéressement TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION RESULTAT D'EXPLOITATION 3 035 109 RESULTAT FINANCIER -173 559 602 301 1 755 738 -4 991 271 3 186 941 363 386 369 037 RESULTAT D'EXPLOITATION 3 035 109		TGAP	762 517
Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure) Facturation frais de siège Reprise sur provisions GER Dotation aux provisions GER Participation & Intéressement TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION RESULTAT D'EXPLOITATION RESULTAT FINANCIER 602 301 1 755 738 -4 991 271 3 186 941 363 386 363 386 369 037 RESULTAT D'EXPLOITATION 3 035 109		Autres dot. aux prov. et amortissements	498 823
Facturation frais de siège 1 755 738 Reprise sur provisions GER -4 991 271 Dotation aux provisions GER 3 186 941 Participation & Intéressement 363 386 TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION 35 669 037 RESULTAT D'EXPLOITATION 3 035 109 RESULTAT FINANCIER -4 351		Autres reprises aux prov. et autres produits	-173 559
Reprise sur provisions GER -4 991 271 Dotation aux provisions GER 3 186 941 Participation & Intéressement 363 386 TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION 35 669 037 RESULTAT D'EXPLOITATION 3 035 109 RESULTAT FINANCIER -4 351		Frais généraux d'exploitation (autres charges de structure)	602 301
Dotation aux provisions GER Participation & Intéressement TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION RESULTAT D'EXPLOITATION RESULTAT FINANCIER 3 186 941 363 386 35 669 037 3 035 109		Facturation frais de siège	1 755 738
Participation & Intéressement 363 386 TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION 35 669 037 RESULTAT D'EXPLOITATION 3 035 109 RESULTAT FINANCIER -4 351			-4 991 271
Participation & Intéressement 363 386 TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION 35 669 037 RESULTAT D'EXPLOITATION 3 035 109 RESULTAT FINANCIER -4 351		Dotation aux provisions GER	3 186 941
RESULTAT D'EXPLOITATION 3 035 109 RESULTAT FINANCIER -4 351			363 386
RESULTAT FINANCIER -4 351		TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	35 669 037
		RESULTAT D'EXPLOITATION	3 035 109
RESULTAT EXCEPTIONNEL 53 251		RESULTAT FINANCIER	-4 351
		RESULTAT EXCEPTIONNEL	53 251
IMPOT SOCIETE 947 031		IMPOT SOCIETE	947 031
RESULTAT NET 2 136 978		RESULTAT NET	2 136 978

3 - <u>Liasse fiscale intégrale (provisoire)</u>

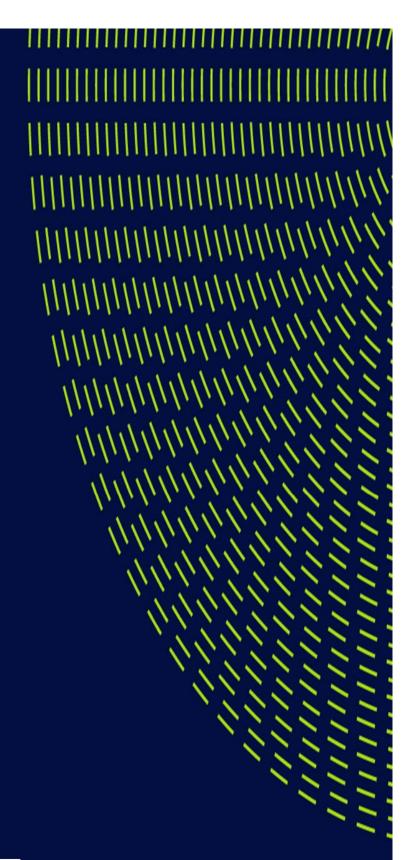
Document joint en annexe

4 - Annexe aux comptes annuels

Document disponible fin premier trimestre 2019

5 - Balance générale

Document ci-après



ASTRIA

Complexe Technique de l'Environnement Clos de Hilde - Rue Louis Blériot 33323 BEGLES CEDEX - FRANCE TEL +33 (0) 5 57 35 16 80 FAX +33 (0) 5 57 35 16 81

